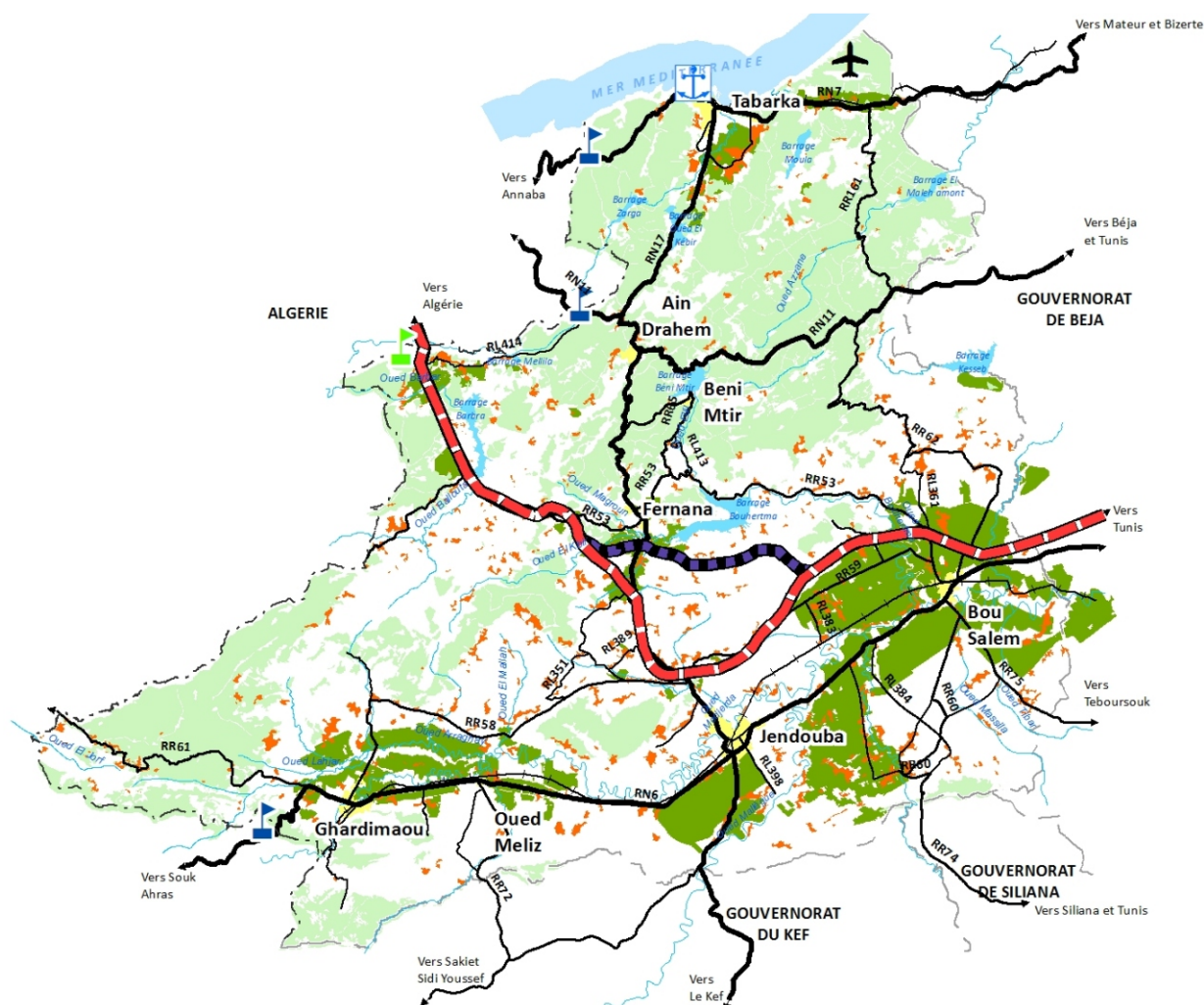


SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA
A L'HORIZON 2030

Phase 3 : DOSSIER DEFINITIF - RESUME



Juin 2018



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT
DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA
A L'HORIZON 2030

Phase 3 : DOSSIER DEFINITIF - RESUME

Juin 2018

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du Gouvernorat de Jendouba a été initiée par le Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, sous la coordination de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire représentée par :

- M. Kamel Eddoukh

Directeur Général de l'Aménagement du Territoire

- Melle. Ilhem LAABIDI

Sous-Directeur - Chef de projet

Equipe de travail :

Rachid TALEB : Urbaniste Chef de projet

Marouen TALEB : Spécialiste en SIG

Mohammed El Ayech HAMDJ : Géographe

Abdallah AKKARI : Economiste

Mustapha Ben Hassen BEN HFAIEDH : Spécialisé en Infrastructures et Transport

L'édition du rapport a nécessité en outre, la collaboration technique de :

Emna CHAAMBI, Rim SOUHNOUNI et Mohamed Ali LOUHIBI

SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
PARTIE 1: SYNTHESE DU BILAN DIAGNOSTIC	7
1. BILAN - ATOUTS ET CONTRAINTES	8
1.1. LE CADRE PHYSIQUE, MORPHOLOGIQUE, QUALITE DES SOLS	8
1.2. LE CLIMAT	9
1.3. DES RESSOURCES FORESTIERES EXCEPTIONELLES	9
1.4. LES RISQUES NATURELS	10
1.5. LE MILIEU HUMAIN	12
1.6. L'AGRICULTURE ET LA PECHE	13
1.7. L'INDUSTRIE	17
1.8. L'ARTISANAT	18
1.9. LE TOURISME	18
1.10. LE COMMERCE ET LES ECHANGES	19
1.11. RAYONNEMENT REGIONAL	20
2. PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA	21
3. LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA	25
PARTIE 2 : STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA	26
1. DELIMITATION DES ESPACES DE DEVELOPPEMENT	27
1.1. L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR DE JENDOUBA	27
1.2. L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT FRONTALIER	28
2. LES ENJEUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT	30
3. LES AXES STRATEGIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT	32
3.1. LES AXES STRATEGIQUES D'AMENAGEMENT A L'ECHELLE DU GOUVERNORAT	32
3.2. LES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE DU GOUVERNORAT	32
PARTIE 3 : LES DOSSIERS SECTORIELS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT	34
DOSSIER I : INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT	36
1.1. INFRASTRUCTURES DE BASE	36
1.2. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	36
DOSSIER II : RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT	36
2.1. LES RESSOURCES NATURELLES DU GOUVERNORAT	36
2.2. REDUCTION DES RISQUES ET LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES	37

2.3. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET URBAIN _____	37
DOSSIER III : ACTIVITÉS AGRICOLES ET PECHE, ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, TOURISTIQUES ET DE SERVICES	37
3.1. AGRICULTURE ET PECHE _____	37
3.2. ACTIVITES INDUSTRIELLES, TOURISTIQUES ET ARTISANALES _____	38
3.3. ACTIVITES DE SERVICES _____	38
DOSSIER IV : EQUIPEMENTS PUBLICS _____	39
4.1. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE _____	39
4.2. LA SANTE _____	39
3.3. LE SPORT ET LA CULTURE ET LOISIRS _____	39
3.4. L'HABITAT _____	39
DOSSIER V : GESTION DU TERRITOIRE ET IMPLICATIONS DEMOGRAPHIQUES 2030 _____	39
5.1. GESTION DU TERRITOIRE _____	39
5.2. LES IMPLICATIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030 _____	40
PARTIE 4 : LE SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT ET LE PLAN PROGRAMME _____	41
1. LES PRINCIPAUX AXES DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA _____	42
2. LE PLAN PROGRAMME _____	45
3. LE SDAD DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA A L'HORIZON 2030 _____	71
3.1. LA CARTE DU SDAD _____	71
3.2. ZOOM SUR LES VILLES DE JENDOUBA ET DE BOU SALEM _____	73

INTRODUCTION

L'étude du Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement du Gouvernorat (SDAD) de Jendouba s'inscrit dans la continuité des acquis en matière d'études et de réflexions en matière d'aménagement du territoire. Cette étude est initiée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, au Ministère de l'Équipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire.

"Le SDAD est un document stratégique qui dessine les grandes perspectives et priorités régionales pour les prochaines décennies. C'est un outil d'aménagement du territoire qui doit permettre de mobiliser toutes les synergies au service d'un projet collectif et partagé. Le SDAD du Gouvernorat a pour ambition de proposer à chaque Gouvernorat une vision à court, moyen et long termes pour tous les domaines de développement économique et social".

Le SDAD s'inscrit dans un contexte socio-économique particulier. En effet, la Tunisie est engagée dans une voie nouvelle caractérisée par la recherche d'un développement intégral avec une attention particulière pour les Gouvernorats des régions de l'intérieur. Sur le plan économique, la période est caractérisée par une faiblesse de la croissance et par la difficulté de mettre en place des grands équilibres macro-économiques. Cette période se caractérise aussi par des décisions importantes prises par le pays : l'effort de rattrapage en termes de projets de développement

Le SDAD du Gouvernorat est donc avant tout un instrument d'aménagement du territoire, c'est aussi un «document consensuel entre les différents opérateurs sectoriels et les acteurs régionaux. Il permet d'assurer «la cohérence des politiques de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes publics dans la région». Il s'inscrit dans le long terme avec l'horizon 2030. C'est un instrument d'aide à la décision. Il oriente les choix en matière d'infrastructures, (localisations, équipements et services d'intérêt national) et en matière de développement urbain. Il a un rôle important dans la mise à niveau des territoires sous- intégrés et veille à la protection du patrimoine environnemental et, en particulier, du potentiel hydrique constituant le château d'eau de la Tunisie.

Les objectifs spécifiques du SDAD du Gouvernorat de Jendouba

Partant du fait que «l'action régionale est simultanément capable de servir les impératifs de croissance nationale et les intérêts régionaux et locaux», les objectifs du SDAD visent donc à :

- renforcer et augmenter la «participation des régions à l'effort de développement économique du pays par l'optimisation de l'organisation du territoire et une meilleure gestion des ressources locales ;
- soutenir l'effort national d'intégration du pays dans l'économie mondiale par l'ouverture du territoire régional (connexion maghrébine et avec les principales agglomérations, desserte des centres urbains, augmentation des flux d'échanges avec l'extérieur...);
- s'inscrire dans une démarche de développement durable s'appuyant à tous les niveaux de décision sur des critères sociaux, environnementaux et économiques ;
- diversifier la base économique du gouvernorat, en valorisant les potentialités et les compétences humaines et en contribuant à l'augmentation de l'offre d'emploi ;
- améliorer la compétitivité du Gouvernorat en le dotant des infrastructures de base et des technologies nouvelles compatibles avec les exigences de l'économie moderne (pôles de formation spécifiques, technopôles etc...);

- renforcer la coordination entre les pôles urbains les plus importants du gouvernorat et en incitant à la complémentarité avec une spécialisation de chaque pôle.

La deuxième phase de l'étude du SDAD consiste en l'élaboration de la stratégie d'aménagement et de développement du gouvernorat et en l'établissement du plan programme, des actions et mesures de développement à l'horizon 2030 sur la base du scénario de l'Ouverture et de Rayonnement multipolaire retenu lors des concertations régionales et centrales.

Le SDAD permettra aussi de concrétiser les grandes orientations du plan de développement 2016-2020, dans son plan-programme à court terme. Ce type d'étude, à l'échelle du gouvernorat, s'avère nécessaire pour une mise en cohérence spatiale et socio-économique des projets du plan et des projets à moyenne et long terme, en vue de maîtriser le devenir du développement dans le gouvernorat.

L'étape de concertation faisant suite à la deuxième phase a permis d'élaborer le dossier final de la phase 3 du SDAD de Jendouba, lequel grâce à son caractère consensuel et transversal permettra à chaque opérateur, public comme privé, d'avoir une vision du devenir du territoire du gouvernorat et ce, à la veille du lancement du plan de développement 2016-2020.

Au cours de la troisième phase, la concrétisation du dossier final s'est faite en deux étapes :

- la première étape : concertation élargie au niveau central et régional ;
- la deuxième étape : présentation devant le conseil régional du gouvernorat de Jendouba le 20 septembre 2017 devant les services déconcentrés de l'Etat, des délégués et des membres de la société civile. Dans une seconde étape et faisant suite à cette concertation élargie, le présent dossier a intégré les diverses recommandations émises par cette dernière.

Le résumé du rapport du dossier final est structuré en quatre parties :

- Partie 1 : La synthèse du bilan diagnostic
- Partie 2 : La stratégie d'aménagement et de développement
- Partie 3 : Les dossiers sectoriels de la stratégie de développement du gouvernorat
- Partie 4 : le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement et le Plan Programme du gouvernorat à l'horizon 2030 :
 - Le plan programme.
 - La carte du schéma d'aménagement et de développement ;
 - Les zooms pour les agglomérations de Jendouba-Bullarégia et de Bousalem-Erroumani

PARTIE 1: SYNTHÈSE DU BILAN DIAGNOSTIC

1. BILAN - ATOUTS ET CONTRAINTES

1.1. LE CADRE PHYSIQUE, MORPHOLOGIQUE, QUALITE DES SOLS

Le gouvernorat de Jendouba fait partie de l'ensemble de l'Atlas Tellien qui caractérise toute la zone septentrionale du Maghreb et dont le Nord de la Tunisie constitue l'extrémité orientale. C'est une zone de climat typiquement méditerranéen caractérisée par la complexité du relief et la variété des paysages. Ce gouvernorat qui fait partie du Telle occidental est constitué de deux unités de relief essentielles ; l'ensemble montagneux de la Khroumirie et la Moyenne vallée de la Medjerda. La première unité constitue un massif montagneux qui se distingue par son relief accidenté et son sol gréseux et argileux avec une pluviométrie assez abondante qui a favorisé la croissance d'une couverture forestière la plus dense du pays. La seconde unité est représentée par le bassin de la moyenne vallée de la Medjerda constituée par un système de plaines alluviales fertiles encadrés et dominés par des monts et des collines modestes. Le gouvernorat de Jendouba bénéficie d'une pluviométrie relativement abondante et plus régulière que d'autres régions ce qui lui confère le statut de château d'eau du pays.

Le gouvernorat de Jendouba présente une variété de sols étant donnée les conditions climatiques (fortes précipitations hivernales), la complexité de l'histoire géologique et l'importance de la couverture végétale (forêts de chênes) dans la partie septentrionale. Les trois principaux groupes de sols que l'on retrouve sont : les sols issus de roches gréseuses et argileuses développés sur des substratums brunifiés, les sols calcimagnésiques développés sur substratum calcaire et les sols alluviaux peu évolués.

Sur le plan hydrographique, le gouvernorat de Jendouba est drainé par un grand nombre d'oueds et les plaines de la Moyenne vallée de la Medjerda constituent la plus importante zone de convergence des eaux de toute la zone tellienne du pays. La Medjerda qui traverse toute la partie méridionale du gouvernorat, prend naissance sur le sol algérien et coule de 6 à 12 mètres au-dessus de la surface de la plaine décrivant d'amples méandres souvent recoupés lors des crues.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des paysages morphologiques (Djebels, collines, cols, falaise, dunes, forêts, mer) conférant à la région un cachet spécial. - Topographie offrant des séquences paysagères agréables pour le développement du Tourisme. - Plaine alluviale de la Medjerda avec ses sols fertile favorable à l'activité agricole. - Relief sous-marin accidenté favorisant le développement d'une biologie marine riche. - Importance du réseau hydrographique et pluviométrie relativement importante conférant à la région le statut de château d'eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les vallées étroites et profondes sont d'accès difficile, là où le couvert végétal est dense. - Les collines et les versants montagneux couverts d'éboulis grésos-argileux favorisent différents processus d'érosion. - L'évacuation des eaux se fait difficilement là où les pentes sont faibles et les sols imperméables (cas de la plaine de Tabarka). - Les terrains en pente sont confrontés à des problèmes d'érosion hydrique inhérents aux labours et la mise en culture des terres. - Les sols des massifs forestiers sont sensibles à la déforestation et au surpâturage - Les sols des plaines sous irrigation risquent la salinisation du fait de l'utilisation des eaux saumâtres.

1.2. LE CLIMAT

Le massif montagneux côtier que constitue la Kroumirie, malgré son altitude relativement modeste, absorbe la majeure partie de la potentialité de ces formations qui souvent s'épuisent avant la vallée de la Medjerda. Si bien que l'on passe d'un climat humide à Ain Draham qui reçoit annuellement 1484 mm de pluie, à un climat semi-aride à Jendouba distante à peine de 70 km avec seulement 448 mm. La Kroumirie est entièrement enveloppée par la courbe pluviométrique des 600 mm. Mais, à l'intérieur de cette zone, la répartition des précipitations est directement liée à l'orographie. Ainsi, dans la région centrale, les précipitations annuelles passent de 1017 mm à Tabarka sur le littoral même à 1484 mm à Ain Draham, localité située à 700 m d'altitude et à une quinzaine de kilomètres du littoral. Ces précipitations sont certainement encore bien plus importantes sur les sommets. Sur le versant Sud, la hauteur des pluies diminue rapidement. Elle n'est plus que de 600 mm à Fernana, à la limite du massif forestier. Une répartition analogue se retrouve dans la partie occidentale du massif : il tombe en effet 1260 mm à Feija et 480 mm à Ghardimaou.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Région qui bénéficie d'une pluviométrie assez importantes (Tabarka 1017mm, Ain Draham 1484mm, Fernana 600mm) - Fraicheur exceptionnelle pendant l'été à Ain Draham et Beni Mtir). - Les obstacles montagneux de la Khroumirie abritent la Moyenne vallée des excès des vents dominants de l'Ouest et Nord-ouest. 	<ul style="list-style-type: none"> - La météorologie est désagréable entre les mois de novembre et avril du fait du froid et de l'importance de l'humidité. - Durant la période estivale les villes de la Moyenne vallée de la Medjerda comme Jendouba et Bou Salem connaissent des températures assez élevées. - La neige est fréquente entre janvier et février et peut entraîner une isolation des zones montagneuses et des difficultés de circulation. - Le littoral est caractérisé par des vents forts qui soufflent de l'Ouest et du Nord-Ouest.

1.3. DES RESSOURCES FORESTIERES EXCEPTIONELLES

Les forêts sont considérées comme la principale ressource naturelle du gouvernorat de Jendouba. Le gouvernorat de Jendouba présente une diversité forestière très riche mais très sensibles. Il s'agit d'écosystèmes sylvo-montagneux renfermant des forêts étendues.

Le couvert forestier est composé de chêne-liège et de chêne Zen avec un sous-bois riche en plantes médicinales et aromatiques ainsi que le pin d'Alep et le pin maritime.

Le chêne zen couvre une superficie de 42732 hectares répartis sur les monts Khmirs et Mogods tant dis que le chêne liège couvre les pieds monts principalement dans les délégations de Ghardimaou, Ain Draham et Tabarka et couvre 6413 hectares.

Les groupements de pins maritimes résineux sont le type le plus représenté dans la région et on les retrouve au niveau des monts Khmirs au sein de groupements plus large de chêne et couvrent 1890 hectares avec également des groupements entre 10 et 400 mètres sur les piedmonts du littoral entre Tabarka et la frontière algérienne. En ce qui concerne le pin d'Alep, l'espèce est considérée comme

en bon état et se localise à des hauteurs supérieures à 900 mètres et sa densité diminue de 50 % dans les zones inférieures à cette altitude.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité des groupements forestiers et bonne conservation - Du couvert naturel dans certains secteurs. - Importance du peuplement de chêne liège exploitable dans l'industrie - Richesse faunistique dans les massifs forestiers (cerf de berbérie, sanglier) et possibilité de développer le tourisme de chasse. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peuplement de chêne liège soumis à une exploitation qui dépasse parfois la capacité de régénération. - Apparition de différentes formes de dégradation du couvert végétal (maquis et garrigue) suite à l'intervention de l'homme. - Accroissement du nombre d'incendies en milieu forestière qui menace la couverture végétale et la richesse faunistique.

1.4. LES RISQUES NATURELS

Le gouvernorat de Jendouba doit à son climat, à la nature de son relief et à sa structure géologique, différents risques naturels dont les effets sont accentués par les actions anthropiques. Les risques les plus importants sont en relation avec l'érosion, les inondations et les glissements de terrains le long des axes de communication en particulier la route nationale 17 (RN17) reliant Fernana à Tabarka via Ain Draham, la route nationale 11 (RN11) reliant Ain Draham, Babouche, Hammam Bourguiba et la frontière algérienne ; la route régionale 53 (RR53) reliant Bousalem, Fernana et la frontière algérienne. Ces mêmes phénomènes concernent aussi les pistes agricoles situées dans les régions montagneuses.

Erosion et inondations

Le phénomène de l'érosion est important dans le gouvernorat de Jendouba et il est multiple principalement au niveau de la zone au sud de Hkim, Oued Mliz, dans ses parties orientale et occidentale. Les villes situées aux bords d'Oued Mejerda sont constamment menacées par les inondations (Jendouba, Bousalem et Ghardimaou). En effet, ces villes ont connu des crues des importantes tout au long du siècle dernier et on constate que les villes de Jendouba et Bousalem ont été les plus touchées. Il est aussi nécessaire de relever que le réseau routier est également menacé par la montée des eaux.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Importance de la couverture végétale qui limite l'érosion du sol mais qui est sans effet notable sur la limitation des mouvements de masse. - Les villes situées en altitude sur les massifs montagneux (Ain Draham, Beni Mtir, Fernana) sont protégées naturellement contre les inondations étant donné leur topographie facilitant l'évacuation rapide des eaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamique érosive caractérisée par d'importants mouvements de masse qui se manifestent par des affaissements et effondrement de terrain, des chutes de pierres et parfois des coulées boueuses. - L'érosion hydrique constitue une menace permanente du fait de la pluviométrie, de la topographie et de la géologie de la région. - Le ravinement du relief est un phénomène qui caractérise le paysage et l'érosion hydrique est très active dans les plaines alluviales de la Medjerda. - Le sapement des berges des oueds et l'élargissement de la section des oueds constituent une menace sérieuse. - Le problème des inondations se pose pour les villes de Jendouba et Bou Salem qui se trouvent à proximité d'un tronçon peu encaissé de l'oued Medjerda. - L'alluvionnement et la sédimentation dans les barrages est importante dans la région du fait de l'augmentation de la charge solide.

Risques d'érosion marine

L'aménagement du port de pêche et du port de plaisance sont les principales causes participant à l'élévation du niveau de la mer aux zones littorales et provoquent la perturbation du développement du secteur touristique.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Diversité et variété des paysages du littoral : falaise de Larrmel taillée dans les grès, la plage El Morgène, Les Aiguilles de Tabarka sculptées par l'érosion. - L'archipel de la Galite abritant des espèces rares et caractérisée par la richesse des prairies de posidonies. - Présence d'un système dunaire presque intacte 	<ul style="list-style-type: none"> - Erosion côtière touchant le littoral de Tabarka à cause de la diminution des apports sédimentaires aux plages et les aménagements effectués (port, complexe touristique) - Les aiguilles de Tabarka un site unique à protéger du fait de l'avancée et la montée des eaux marines (changement climatique) - Menaces sur les espèces rares et endémiques de l'archipel comme les cétacés, les prairies de posidonie.

Le changement climatique

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Succession d'années à pluviométrie favorable 	<ul style="list-style-type: none"> - Succession d'années de sécheresses
<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la production arboricole et des cultures pluviales. - Augmentation des rendements du secteur de l'élevage du fait de la disponibilité des fourrages. 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution des nappes aquifères et eaux de surface. - Augmentation de la salinité des ressources en eau. - L'augmentation de la température entrera un accroissement du risque d'incendies. - Dégradation des sols et pression humaines sur les écosystèmes - Diminution des superficies cultivées et de la production des cultures pluviales.

1.5. LE MILIEU HUMAIN

Le gouvernorat de Jendouba est une région de plus en plus répulsive. Il regroupait en 2014, 9 délégations, 15 communes et 95 secteurs.

Il couvre 3102 km², soit 2% du territoire national et une densité de 129 habitants au km² en 2014 soit presque 2 fois plus la densité nationale et de la région Nord-ouest. Le gouvernorat regroupait en 2014 401477 habitants avec un taux d'urbanisation ne dépassant pas 28 %.

Tableau 1 : Évolution de la population totale

	Population					Taux d'accroissement annuel moyen (%)			
	1975	1984	1994	2004	2014	1975-1984	1984-1994	1994-2004	2004-2014
Gouvernorat de Jendouba	299702	359429	404783	416608	401477	2,00	1,18	0,29	-0,37
Région Nord Ouest	974295	1103845	1225898	1213900	1170752	1,38	1,04	-0,10	-0,36
Tunisie	5588209	6966200	8785400	9910900	10982754	2,42	2,29	1,20	1,02

Source INS, recensement 1975, 1984, 1994, 2004 et 2014

Les tendances de l'évolution de la population du gouvernorat s'inscrivent dans une transition démographique très lente qui traduit l'importance des migrations intérieures. Cela est dû principalement à une migration des campagnes vers les villes et entre les villes du gouvernorat vers les villes des gouvernorats du littoral vu que la région en elle-même est peu réceptive de flux migratoires. Le taux de croissance n'a cessé de fluctuer entre 1975 et 2004, pour enregistrer un taux de croissance négatif en 2014.

Entre 2004 et 2014, le taux de croissance passe au négatif dans toutes les délégations à l'exception de Jendouba sud et Tabarka qui enregistrent des taux positifs mais faibles avec respectivement 0.53 et 0.74.

La population du gouvernorat de Jendouba est à dominante rurale. Le taux d'urbanisation a passé de 18.19 en 1984 à 27.91 en 2014. Malgré la migration constante du monde rural au monde urbain, la population rurale reste élevée. Au niveau des délégations, le taux d'urbanisation le plus faible est enregistré dans les délégations frontalières et dans les délégations nouvellement créées (Balta Bouen et Oued Mliz). En outre, on enregistre :

- Une baisse de 8,4 % pour la tranche d'âge des 5-14 ans ;
- Une augmentation des actifs de la tranche d'âge 15-59 ans de 6,2 % ;
- Une augmentation de la tranche d'âge des plus de 60 ans de 2,26 %

Atouts	Contraintes
- Population jeune importante et potentiel de formation et d'employabilité dans l'industrie et le tourisme	- Taux de scolarisation inférieur à la moyenne nationale et chômage élevé en raison de non adaptabilité de la formation professionnelle
- Population urbaine en augmentation indiquant une stabilisation dans les villes du gouvernorat	- Solde migratoire général négatif et déclin des campagnes témoignant du manque de perspectives et du phénomène des « villes-étapes » de la migration

1.6. L'AGRICULTURE ET LA PECHE

Les terres agricoles

Le gouvernorat de Jendouba regroupe 3 % de la surface agricole utile (300000 hectares). Ces terres se distribuent inégalement et font apparaître trois groupes :

- Les terres aptes à l'agriculture dont la SAU est supérieure 35000 hectares : Tabarka, Fernana, Ain Draham et Ghardimaou
- Les terres dont la SAU est comprise entre 22500 et 30000 hectares : Jendouba nord et sud, Bousalem et Balta-Bouaouene
- Les terres dont la SAU est inférieure à 20000 hectares : Oued Mliz

Les ressources forestières et les terres de parcours

Elles représentent une ressource exploitée et se répartissent sur 120000 hectares de forêts ce qui représente 31,9% de la SAU et se concentre principalement à Ain Draham, Tabarka, Fernana et Ghardimaou. (90 % du potentiel forestier).

Les terres de parcours ont une surface de 10700 hectares ce qui correspond à 3,5 % de la SAU. Ces terres sont supérieures à 1500 hectares dans les délégations de Jendouba, Ain Draham, Fernana et Ghardimaou et moins de 1000 hectares dans les délégations de Jendouba nord, Bousalem et Balta Bouaouene.

Les ressources en eau

La création des ouvrages de rétention d'eau et des projets d'irrigation a permis le développement notable de l'agriculture en irrigué. Les ressources en eau potentiellement mobilisables sont estimées à 600 millions de mètres cube tandis que le volume d'eau réellement mobilisé en 2012 a été de 366 millions de mètres cube (eaux souterraines et de surface soit une moyenne de 55 %).

Structuration de l'exploitation agricole

On observe une structure agricole déséquilibrée du fait de l'existence de très grandes et de très petites exploitations. Plus de 60 % des exploitants possèdent des lots de moins de 5 hectares et on observe que les lots techniques sont supérieurs aux petits exploitants (21,7 ha contre 6,6 ha).

La production végétale

Les surfaces cultivées diffèrent au sein des grandes cultures d'une catégorie à une autre. Le blé dur et l'orge constituent les principales grandes cultures tandis que les surfaces attribuées au blé tendre sont limitées du fait de la nécessité de l'irrigation et la fertilité des sols. La généralisation de l'irrigation d'appoint dans les grandes exploitations a fait en sorte que la productivité et les rendements les plus importants ont été enregistrés dans les délégations situées au sein des plaines alluviales de la Medjerda.

L'arboriculture fruitière

L'arboriculture représente 15 % des surfaces labourées. L'évolution des surfaces occupées par l'arboriculture a augmenté de 8000 hectares entre 1994 et 2012. L'oléiculture occupe une place importante dans les plaines et les collines. On note une évolution de la culture des agrumes dans les délégations de Balta Bouaouene et Tabarka.

Les légumineuses

On observe que plus de 75 % des surfaces destinées aux légumineuses (tomates et pomme de terre) sont situées dans les délégations de Jendouba et de Bousalem. On observe une diminution des récoltes ces dernières années du fait de l'argumentation du prix de l'eau d'irrigation et de la non structuration du secteur. Toutefois, la production de tomates a nettement augmenté du fait de la demande croissante des industries de transformation.

La production forestière

On note une importante production du liège et du bois. En revanche, on observe une diminution du potentiel forestier du fait de la surexploitation des incendies et des glissements de terrains.

L'élevage bovin

L'élevage bovin est étroitement lié à la capacité de mobilisation des ressources en eau et à l'importance des cultures fourragères principalement au sein des périmètres irrigués et des grandes exploitations. C'est au sein de ces dernières que se trouvent les meilleures races de bétail. Toutefois, l'élevage n'a pas permis de créer une industrie de transformation (viandes et industrie laitière).

L'élevage ovin et caprin

Il représente la principale activité de la majorité des exploitants agricoles du gouvernorat. La qualité des troupeaux varie selon la disponibilité des fourrages et de la capacité financière des agricultures/éleveurs.

La production de lait

On observe une amélioration dans la capacité de stockage et de conservation au sein de la délégation de Jendouba. Les centres de collectes sont situés à Jendouba, à Bousalem et à Balta. Toutefois, on observe une fragilité des petits producteurs du fait de leur faible capacité de réinvestissement et la propagation des races locales à faible rendements.

La pêche

Le littoral du gouvernorat offre des ressources encore largement inexploitées. On observe une diminution de la production halieutique du fait des conditions climatiques difficiles. L'extension du port de Tabarka n'a pas eu un impact notable sur la production et malgré l'importance de la flottille. On note également la faiblesse du secteur de l'aquaculture.

Eau et irrigation :

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Importance des potentialités hydrauliques (château d'eau de la Tunisie). - Réalisation de grands aménagements hydro-agricoles dans le gouvernorat. - Qualités physico-chimiques de l'eau généralement satisfaisants (eau de surface nappe phréatique et certaines nappes profondes). 	<ul style="list-style-type: none"> - Renchérissement du coût de l'eau d'irrigation et l'incapacité des agriculteurs à payer les factures de consommation de l'eau d'irrigation. - Perturbations marquant la marche normale du système d'exploitation du réseau hydraulique des grandes zones irriguées. - Le niveau d'exploitation des ressources hydrauliques autour des barrages et des lacs collinaires demeure faible dans certains

Atouts	Contraintes
	secteurs du gouvernorat. - Certaines nappes profondes sont sous-exploitées dans le gouvernorat de Jendouba.

Problématique structurelles du secteur et des terres agricoles :

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - La création de SMVDA a permis l'amélioration des rendements du secteur des céréales. - Progression des superficies consacrées aux cultures fourragères et des techniques d'ensilage. - Place de plus en plus importante de l'olivier dans le secteur arboricole. - Importance accordée aux cultures maraichères particulièrement la pomme de terre et la tomate. - Le rendement de la tomate pouvant atteindre des chiffres record dans certaines parcelles. - Le gouvernorat bénéficie d'une pluviométrie suffisante qui favorise les grandes cultures. - Encadrement des éleveurs par la CRDA et L'OEP (santé animale, subventions). - Le secteur agricole constitue le principal pourvoyeur d'emplois dans le gouvernorat. - Importance du secteur maraichère (pomme de terre et tomate) - Demande importante en céréales sur le marché - Encouragement de l'Etat à la céréaliculture irriguée (Intrants et techniques d'économie de l'eau) - Renforcement projeté de la formation et de la vulgarisation agricole - Existence d'un potentiel de croissance des rendements de la culture des tomates - Fort engouement de la population pour le petit élevage et l'apiculture. - Amélioration génétique du cheptel pour accroître les performances de viande et de lait (insémination artificielle). - - 	<ul style="list-style-type: none"> - Morcellement de la structures foncières et exigüité des parcelles ce qui n'aide pas à l'intensification des cultures. - caractère extensif des cultures céréalières malgré les efforts d'intensification. - Déficit en matière de fourrages chez les petits et moyens agriculteurs. - Prix d'achat de certains produits agricoles (Tabac et betteraves sucrière) décourageant pour les petits agriculteurs. - Faiblesse des rendements agricoles dans les petites exploitations. - Insuffisance de la main d'œuvre agricole durant certaines campagnes de récolte des légumes et de l'arboriculture - Insuffisance de la prestation de services de mécanisation agricole. - Difficultés d'accès à certaines zones de production en période de pluie. - Extension des superficies des grandes cultures et d'arboriculture fruitière au détriment des terres de parcours. - Forte baisse des températures hivernales (45 à 60 jours de gelée par an de qui influe sur la croissance des légumes - Renchérissement des composants pour la fabrication des aliments composés. - L'absence remarquable des industries agro-alimentaires pouvant absorber la production agricole. - Problème de gestion de la production laitière durant la période de haute lactation - Faible taux d'encadrement au niveau des organismes agricoles de base notamment les coopératives. - Lenteur dans la réalisation du programme d'investissement des SMVDA notamment en matière de l'intégration des bovins laitiers. - Absence de programmes d'entretien

Atouts	Contraintes
	périodique des infrastructures et des pistes vicinales. - Superficies et production des céréales irriguées en-deçà des objectifs escomptés.

Protection contre les risques :

Atouts	Contraintes
- Préparation d'une stratégie nationale pour la conservation des sols	- Mise en culture de sols fragiles dans certains secteurs ce qui favorise l'érosion hydrique. - La dispersion des habitations sur de vastes zones reculées et montagneuses et difficultés d'approvisionnement des populations en eau potable - Exploitation illégale des terres domaniales - Exploitation illégale et surexploitation des forêts - Accroissement du nombre d'incendies - Surpâturage des terres et diminution de la couverture végétale

Le secteur de la pêche :

Atouts	Contraintes
- Un potentiel halieutique de 20000 tonnes /an dont plus de 60% de poisson bleu. - Existence d'un port de pêche moderne : Tabarka - Une demande touristique en poissons : Pôle touristique de Tabarka-Ain Draham - Un accroissement de la demande en poisson de la part de la population locale - Existence de ressources en Corail - Acquisition de nouvelles barques de pêche grâce au Fonds spécial pour le développement de l'agriculture et la pêche. - Développement de la pisciculture dans les barrages : Potentiel important dans la région	- Facteurs physiques et climatiques contraignants pour la pêche (violence du vent et importance de la pluviométrie, mer profonde exigeant de gros moyens) - Insuffisance des équipements de stockage de poisson - Ressources en corail menacées par une surexploitation - Diminution du nombre de pêcheurs

1.7. L'INDUSTRIE

La faiblesse et la lenteur de la croissance du secteur industriel dans le gouvernorat de Jendouba est dû principalement à l'isolement et l'éloignement des grands centres industriels du pays et à la faiblesse du marché local et régional ainsi qu'à la faiblesse de la qualification de la main d'œuvre locale. On remarque toutefois l'importance du secteur de l'agroalimentaire avec 33 unités de production et employant 1100 salariés.

On observe en revanche un faible nombre d'industries spécialisés dans les matériaux de construction avec 5 unités seulement et employant 180 salariés malgré l'existence de la matière première en abondance. L'industrie du liège se concentre à Tbaraka ou se situe le potentiel forestier couvrant 90000 hectares avec une production annuelle avoisinant les 7500 tonnes. On observe également l'existence d'entreprise adoptent le régime totalement exportateur avec 14 entreprises employant 1515 salariés et spécialisées principalement dans le secteur du textile-habillement.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Importance du potentiel agricole destiné à la transformation - Existence de gisements de matières utiles pouvant être valorisés et dont l'exploitation industrielle s'est avérée rentable. - Présence d'industrie de haut niveau technologique dans le secteur de la transformation du liège. - Environnement favorable à la création de petites entreprises à faible investissement initial - Grandes potentialités favorables aux industries de matériaux de construction - Importance du marché transfrontalier - Importance des projets d'infrastructure d'échange Inter-maghrébins (autoroute, rail) - Système d'encouragement favorable aux investisseurs locaux et étrangers - Forte demande de matériaux de construction et importante croissance du marché de la construction à l'échelle mondiale. - Engagement des promoteurs étrangers dans la prospection des sites de substances utiles - La prochaine création de zones industrielles à Roummani (délégation Bousalem s'étalant sur une superficie de 20 ha), à Fernana (superficie de 8 ha) et Ben B'chir à Jendouba nord (12 ha). - Une extension est également prévue pour la zone industrielle El Irtyah II sur une superficie de 100 ha en plus de 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible niveau de qualification et d'instruction dans les bassins d'emploi et importance de l'exode rural. - Un environnement peu favorable à la création d'entreprise : faiblesse de l'infrastructure économique, faiblesse de l'offre des services (transports, communication, zone logistique) - Economie peu orientée vers l'industrie et faible esprit d'entreprise - Faible diversification de l'activité industrielle - Contrainte à l'implantation des industries agro-alimentaires forestières (absence d'infrastructures de transport et d'énergie). - Insuffisance des institutions de formation et d'enseignement supérieurs orientées vers les besoins des industries. - L'absence d'une infrastructure de base moderne est une véritable entrave au développement dans les délégations de Fernana, Ghardimaou, Oued M'liz, Aïn Draham. - La détérioration de l'infrastructure routière et des pistes rurales et l'absence de zones industrielles aménagées susceptibles d'attirer les investisseurs - Le manque d'initiative chez les jeunes et l'absence de sources intéressantes et motivantes de financement au profit des diplômés ne favorisent pas la création de petits projets. - Retards possibles dans la mise en application des conventions de libre-

Atouts	Contraintes
l'aménagement de la zone industrielle de la municipalité de Jendouba ainsi que dans les délégations de Fernana, Aïn Drahem et Balta-Bou Aoun.	<p>échange.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mondialisation accrue des échanges commerciaux et concurrence sur les marchés. - Dépendance vis-à-vis des stratégies des grandes entreprises mondiales. - Les industries exportatrices axées sur le textile de plus en plus fragilisées par la concurrence.

1.8. L'ARTISANAT

Le secteur de l'artisanat contribue dans les zones rurales à l'amélioration des conditions de vie des populations précaires. Et on observe des spécialisations dans le tissage des tapis (*margoum*), des couvertures, le travail du bois et du liège, la broderie et le travail du corail. Le gouvernorat de Jendouba regroupe près de 50 unités artisanales et plus de 3700 artisans agréés.

1.9. LE TOURISME

Le secteur touristique concerne principalement les villes de Tabarka et de Ain Drahem en relation avec l'aéroport international. Toutefois, on observe une très faible valorisation des potentialités locales malgré leur caractère unique. L'infrastructure hôtelière est composée de 28 unités et 6210 lits dans des hôtels classés. L'Etat a classé la zone de Tabarka Ain Drahem comme zone touristique prioritaire depuis 1981 dans le but d'en créer un pôle capable d'enclencher une dynamique économique au niveau du nord-ouest.

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - La station de Tabarka-Ain Drahem offre un éventail d'activités pour satisfaire une large demande (plongée sous-marine, tourisme culturel, chasse, thermalisme, vestiges archéologiques. - Disponibilité des réserves foncières pouvant accueillir de nouvelles unités hôtelières à Tabarka et Ain Drahem - Richesses et grandes diversité sur le plan naturel, écologique et culturel - Richesse des ressources naturelles, écologiques et paysagères pouvant constituer un potentiel pour le développement et la diversification du tourisme. - L'amélioration du réseau routier avec le prochain lancement de 	<ul style="list-style-type: none"> - Concentration de l'activité touristique autour du pôle Tabarka-Ain Drahem et faible diffusion dans le reste de la région - Tabarka et Ain Drahem sont fortement concurrencés par les zones touristiques du littoral (Sousse, Nabeul, Hammamet et Djerba) - Les extensions réalisées dans les stations de Sousse, Hammamet Sud et Djerba ont freiné le développement de Tabarka. - Les conditions climatiques particulièrement le vent constituent une entrave à la saison estivale assez courte. - Difficultés d'accès à la zone touristique par les visiteurs résidents malgré l'amélioration de l'infrastructure - Offre touristique et infrastructures touristique inadaptées au développement de l'éco-tourisme. - Faiblesse des structures d'appui et d'encadrement de l'activité touristique

Atouts	Contraintes
<p>l'autoroute « Tunis-la frontière Algéro-Tunisienne » qui permettra une accessibilité plus aisée et accroître l'intérêt des touristes nationaux pour cette région.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Limites de l'activité de transport aérien de l'aéroport de Tabarka dans ses relations avec les aéroports de Tunis, de Sfax et de Skanes-Monastir - Faible participation des responsables de la profession dans les foires et les salons d'expositions à l'étranger et faible promotion des produits touristiques de la région auprès des marchés traditionnels - La zone souffre de l'absence d'équipements tels que les centres d'animation et de détente qui participeraient à l'attraction plus grande de la zone et répondraient à la demande des estivants et visiteurs au cours de l'année entière - Retard dans la réalisation des investissements de certains projets touristiques identifiés pour des raisons de non-conformité avec les prescriptions et les affectations du Plan d'Aménagement Urbain de Tabarka. - Problèmes d'ordre foncier au niveau de la zone de Fej El Atlal à Aïn Draham et retard dans l'aménagement de la zone avec report des investissements correspondants.

1.10. LE COMMERCE ET LES ECHANGES

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Importance du réseau de représentation des agences bancaires. - Dynamique du commerce « soukier » adapté à l'organisation de la population rurale. - Position privilégiée des zones frontalières du gouvernorat de Jendouba en tant que futures zones charnières d'échange maghrébin. - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible part des assurances dans le secteur agricole. - Faible structuration des secteurs commerciaux et des échanges frontaliers - Prédominance du commerce non structuré informel. - Activités de contrebande englobant des produits subventionnés - Faible taux d'occupation dans les marchés municipaux et fréquentation limitée de ces marchés.

1.11. RAYONNEMENT REGIONAL

Atouts	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> - Noyau universitaire existant et polarisateur des étudiants de la région du nord-ouest avec possibilités d'extension en termes de structures et de filières - Desserte routière locale importante couvrant l'ensemble des délégations - Potentiel de commerce et d'échange avec l'Algérie avec la présence de 3 postes frontaliers - Développement d'une centralité urbaine dans les principales agglomérations - Potentiel archéologique et culturel pour le tourisme culturel - 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible insertion du monde universitaire local dans les perspectives de valorisation et de développement du territoire avec l'absence de filières scientifiques et industrielles - Absence d'autoroute, sous-exploitation du chemin de fer et fragilité de l'infrastructure routière face aux conditions naturelles - Absence de zone franche et de plateforme logistique. Le secteur informel domine des échanges qui demeurent non encadrés par les pouvoirs publics, Fermeture de la ligne de chemin de fer - Faiblesse des moyens des communes dans la gestion des processus d'urbanisation et de la croissance urbaine - Sites archéologique peu valorisés et faiblement insérés dans les circuits touristiques locaux

2. PROBLEMATIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

Le gouvernorat présente un territoire caractérisé par la complexité du relief, un réseau hydrographique dense engendrant des problèmes d'accessibilité, d'inondation et d'érosion. Aussi, le changement climatique et ses impacts se traduiront dans le gouvernorat de Jendouba par une augmentation de la température moyenne annuelle, une baisse modérée de la pluviométrie et une variabilité plus importante du climat. C'est un gouvernorat au croît naturel faible (0,89 %/an) et au caractère rural dominant se traduisant par des effectifs de population en baisse, une dispersion de la population rurale et un vieillissement de la population agricole.

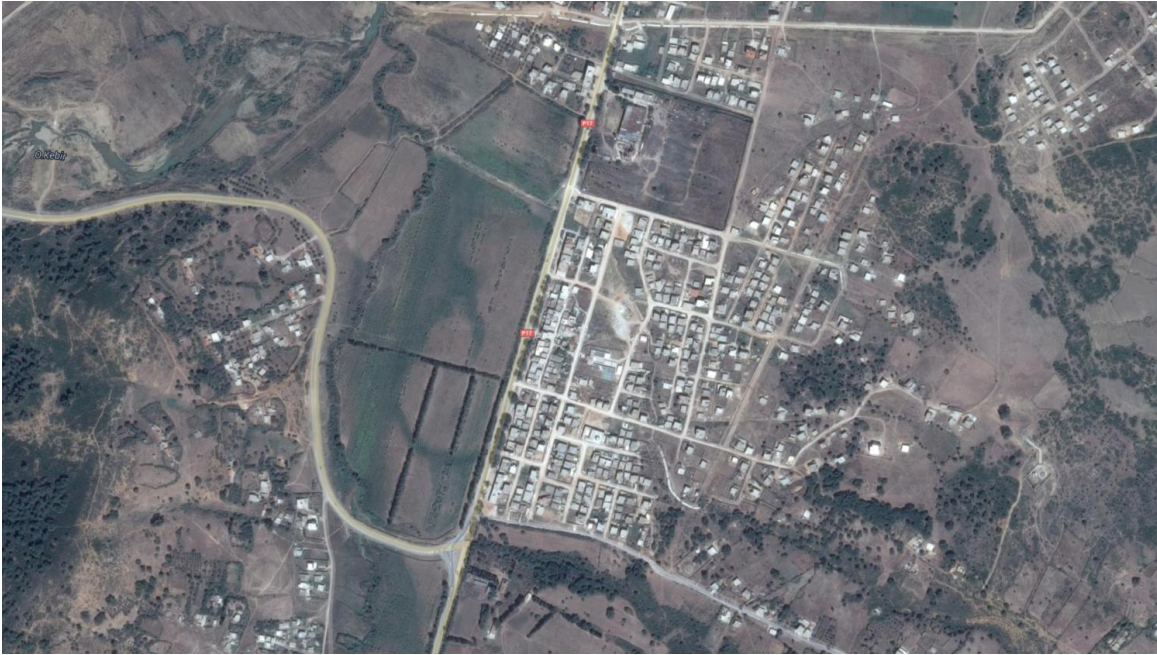
Le caractère rural est encore fortement dominant et les villes ne peuvent encore jouer leur rôle de moteur de développement, d'attraction et de stabilisation des forces vives du gouvernorat. Les taux d'urbanisation sont encore très faibles, 30,6 % en 2014 avec une urbanisation très contrastée selon les délégations, avec une concentration dans la plaine de la Medjerda (Jendouba, Ghardimaou et Bou Salem) et sur le littoral, (Tabarka).

L'évolution démographique a fait que la majorité des secteurs (Imadates) sont entrés dans une phase de dépeuplement rapide à l'exception de quelques-uns qui sont situés en périphérie des villes tels que Essaâda et Ettataouer (ville de Jendouba), Erroumani (ville de Bou Salem), Raïhane (ville de Tabarka) Edaoura (Ghardimaou), Assila (Balta-Bou Aouane).

L'occupation du territoire par la population rurale se présente sous la forme de groupements assez compacts avec une accessibilité correcte et sous la forme de groupements moins compacts mais à habitat plutôt épars, dont l'accessibilité est souvent difficile comme illustré dans les images satellites et les cartes qui suivent :



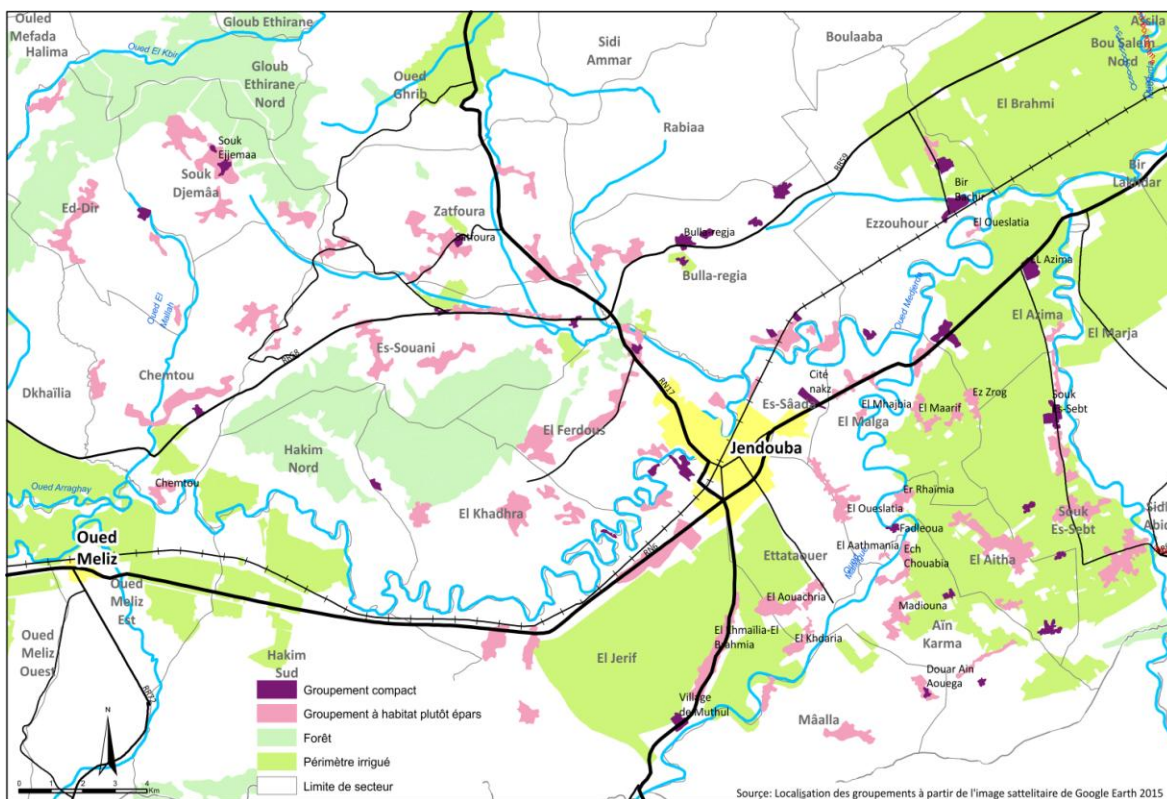
Vue satellitaire d'une zone de groupement à habitat plutôt épars, situé entre les secteurs de Bullaregia et Essâada de Jendouba



Vue satellitaire d'une zone de groupement compact, situé sur le secteur de Raïhane de Tabarka

La dispersion est très importante dans les zones de relief, au Sud de Tabarka, à l'Ouest de Ghardimaou, à l'Ouest de Balta et la tendance au regroupement est plutôt observée dans les zones de plaine au Nord et au Sud de Jendouba particulièrement.

Carte 2 : Groupements ruraux dans la plaine : délégation de Jendouba



Jendouba reste un foyer important de migrations vers Tunis et vers les gouvernorats du littoral Est du pays.

L'urbanisation est très lente et le réseau de villes est faiblement hiérarchisé, avec des villes de petite taille, 46500 habitants pour la plus grande, Jendouba et 816 habitants pour la plus petite, Ben M'tir, avec 3 villes de 20000 habitants chacune environ, une ville de 10000 habitants et deux villes de 3 à 4000 habitants.

La croissance de la population urbaine a fortement baissé au cours des deux dernières décennies jusqu'à 0,79 %/an, faisant que les villes ne peuvent plus retenir leur croît naturel à l'exception de la ville de Tabarka.

Sur un autre plan, les villes de Jendouba, Bousalem et Ghardimaou avec les centres situés sur cet axe, sont exposées à des problèmes récurrents d'inondations. Pour Jendouba, ville entourée de terres de haute valeur agricole, se pose le problème de son extension, des relations entre les deux parties de la ville, (nord et sud), de l'engorgement du trafic transitant par la RN6 et la RN17 malgré la voie d'évitement devenue insuffisante pour le trafic existant.

Ghardimaou, seule ville frontalière de taille moyenne avec l'Algérie, bénéficiant d'une situation stratégique grâce aussi aux axes de communication que sont la RN6 et surtout la voie ferrée maghrébine qui dans le passé reliait Tunis, Alger et Rabat.

Dans le gouvernorat de Jendouba, l'industrialisation a été lente et peu diversifiée avec un faible tissu industriel puisque le nombre d'unités de plus de 10 salariés est passé de 31 à 62 en 30 ans. Les facteurs géographiques, l'enclavement en particulier, l'éloignement des principaux pôles industriels du pays et la faiblesse des marchés locaux et régionaux expliquent entre autres cette situation.

Le manque de financement, le coût du foncier industriel et le climat d'instabilité constituent également des freins à la réalisation de nouveaux projets, à l'encouragement des jeunes promoteurs en plus de la réticence des banques à accorder des financements d'investissement sans garanties fiables.

L'activité touristique dans le gouvernorat est assez récente, mais elle reste fortement focalisée sur le balnéaire malgré la richesse des potentialités dans le reste du territoire.

L'activité touristique du pôle Tabarka a enregistré un très faible accroissement ces dernières années (1 %/an) faisant que le secteur touristique est très fluctuant.

Le secteur du thermalisme devant renforcer l'activité touristique, n'a pas bénéficié d'investissements conséquents dans la modernisation des sources thermales traditionnelles avec la création de zones de développement autour des sources. L'artisanat est à considérer comme un secteur productif à fort potentiel de par ses relations avec le produit de base local, la main d'œuvre locale, le savoir faire local et une demande provenant des touristes et des nationaux.

Grace à son potentiel en terre et ses potentialités hydrauliques, l'agriculture intensive participe dans la production nationale, dans la production céréalière, dans le maraîchage et dans la production des viandes et du lait. Dans les zones à relief, se pratique une agriculture de terroirs ou dominant l'emploi familial et saisonnier.

Les problèmes sont le morcellement des exploitations, une faible surface agricole utile par habitant, des productions agricoles, forestières insuffisamment valorisées localement, un système de culture à emploi saisonnier dominant dans le territoire, un potentiel foncier exposé aux aléas naturels et aux

besoins de croissance des établissements humains et un potentiel halieutique difficilement exploitable. En outre, les sites pour développer l'activité de la pêche sont limités et la production reste faible.

L'infrastructure de base sociale, un des facteurs du développement social, contribue à l'amélioration de la qualité de vie des populations. Pour les équipements scolaires, un grand effort a été réalisé, mais, il existe encore des rattrapages à faire dans les zones rurales.

L'analphabétisme en 2010 est encore élevé, 31,2 % à l'échelle du gouvernorat (19,0 % à l'échelle nationale et 29,9 % à l'échelle de la région du Nord-Ouest). Le taux atteint 41,3 % pour les femmes et 19,5 % pour les hommes.

En matière de formation, on note une diversité des structures qu'il s'agira de consolider par des programmes évolutifs et adaptables aux besoins locaux et régionaux.

En matière de formation universitaire, le secteur est exposé à des problèmes d'encadrement, à la recherche de moyens pour attirer et stabiliser les enseignants du corps A.

Dans le domaine de la santé, de fortes disparités persistent dans les indicateurs de desserte entre les délégations malgré le développement du secteur privé dont l'apport en structures et services renforce la concentration dans les deux villes de Jendouba et de Tabarka.

Dans le domaine de l'enfance, de la jeunesse, des sports et de la culture, les indicateurs montrent que les délégations sont dotées des équipements nécessaires avec multiplication des associations à caractère culturel. L'activité culturelle et de loisir liée à la jeunesse est assez dynamique au niveau du gouvernorat, avec une dizaine de maisons de jeunes réparties dans les délégations.

Les conditions d'habitat se sont améliorées et la part des logements rudimentaires a nettement baissé (5,2 %).

Les infrastructures sont à moderniser, avec un réseau des routes classées qui permet les relations entre les villes et gouvernorats voisins, mais le monde rural souffre généralement de l'enclavement du fait d'un réseau de routes locales et de pistes rurales moins dense, alors même que la population est majoritairement rurale et fortement dispersée.

Le réseau ferroviaire Est-Ouest, reliant Tunis, Béja, Jendouba et Ghardimaou avec l'Algérie, est actuellement fermé à la frontière. Toutefois, cette ligne demeure en retard du point de vue de la fréquence du trafic et du confort (vétusté, maintenance des trains et du réseau, etc.). Une deuxième ligne reliait Tunis à Tabarka, au Nord du gouvernorat. Elle est désaffectée depuis la construction du grand barrage de Sidi El Barrak.

L'aéroport international de Tabarka-Aïn Draham reste faiblement valorisé, il ne fonctionne actuellement qu'à 28 % de sa capacité aéroportuaire, principalement en raison de la fermeture d'unités hôtelières à Tabarka et à Aïn Draham.

Le branchement au réseau d'électricité s'est amélioré pour atteindre un taux de 99,9 % en milieu communal et 96,6 % en milieu non communal en 2013. Cependant, ce sont seulement 88,5 % de la population rurale qui sont alimentés en eau potable, du fait de la dispersion de l'habitat sur de vastes zones reculées et montagneuses.

La zone frontalière est en déficit d'intégration ; les trois points de passages frontaliers avec l'Algérie (Melloula, Babbouche, Aïn Draham et Ghardimaou) constituent des nœuds frontaliers qui

contribuent à la fois au tourisme régional et national mais également aux échanges plus réguliers entre les populations riveraines. En tant d'infrastructures d'échange, ces points de passages souffrent de retard dans la mise en place des équipements et des services nécessaires à cette fonction.

Néanmoins, le trafic des passagers s'intensifie durant les périodes estivales et de vacances scolaires, jusqu'à 7000 passages par jour à Melloula-Tabarka en 2008, effectif qui nécessite que le poste puisse disposer des capacités et des conditions adaptées à ces flux. L'impact du passage de la future autoroute sur l'occupation de l'espace nécessitera la mise en place de programmes de création de villages ruraux intégrés pour stabiliser les populations concernées et renforcer une armature rurale à partir des groupements existants.

L'occupation du territoire frontalier par la population, les activités et l'infrastructure s'avère être une nécessité dans un territoire comme celui de Jendouba où, sur une linaire de 135 km, se situent 2 petites villes seulement (Tabarka et Ghardimaou), à plus de 20 km de la frontière et n'ayant aucune liaison frontalière entre elles, avec une population rurale dans les secteurs (Imadates) frontaliers de 53000 habitants en 2014.

Les impacts du passage de future autoroute sur l'occupation de l'espace nécessiteront la mise en place de programmes de création de villages ruraux intégrés pour stabiliser les populations concernées et renforcer une armature rurale à partir des groupements existants.

3. LES SCENARIOS D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

À l'issue de la phase I « bilan diagnostic, problématique, orientations générales et scénarios d'aménagement », les concertations à l'échelle centrale et régionale ont concerné trois scénarios de développement et d'aménagement qui ont été présentés :

- Le scénario (1) d'ouverture et de rayonnement multipolaire
- Le scénario (2) de Développement Régional Intégré
- Le scénario (3) du Redémarrage sectoriel

Le scénario (1) de l' « **Ouverture et de rayonnement multipolaire** » a été retenu après les concertations effectués à l'échelle régionale et centrale. Il préconise l'ouverture et la création de multiples pôles de développement dans le gouvernorat. Dans ce scénario, la région est convenablement préparée aux mutations grâce à la prise en charge de l'ensemble des facteurs endogènes (potentialités) et exogènes (conjoncture) pouvant constituer des facteurs de développement.

Ce scénario ambitieux prévoit un niveau élevé d'attractivité de la région qui résultera de l'appel à la main d'œuvre par l'importante offre d'emploi résultant de la réalisation des grands projets en cours et futurs. Concernant l'ouverture maghrébine, il anticipe sur une amélioration de la situation sécuritaire à la fois en Tunisie et en Algérie et prévoit la remise en service de la ligne ferroviaire Tunis-Alger avec tout le potentiel en termes d'échanges qu'offre cette dernière. Aussi, la future autoroute est-ouest contribuera-t-elle davantage à l'intégration maghrébine des flux, des échanges et des activités économiques.

PARTIE 2 : STRATEGIE D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

1. DELIMITATION DES ESPACES DE DEVELOPPEMENT

La présentation des principales problématiques du gouvernorat permet de monter l'importance de ses richesses et de ses potentialités. En effet, il dispose de nombreux atouts pour son développement, pour certains encore sous-exploités.

Les inégalités constatées entre les différentes zones du gouvernorat ont conduit à mener un travail d'analyse spatiale en vue de déterminer les spécificités des espaces et des axes d'intervention particuliers à mettre en œuvre. Deux grands espaces à problématiques spécifiques et homogènes ont été délimités. Ces espaces sont constitués d'un nombre entier de délégations obtenus à l'issue de l'analyse basée sur les 4 grands thèmes suivants :

- La dynamique démographique et les disparités spatiales de la population ;
- Le potentiel économique et la compétitivité territoriale ;
- Les conditions de vie de la population
- Le développement social

1.1. L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT DU CORRIDOR DE JENDOUBA

La dynamique démographique : L'espace de développement du corridor de Jendouba regroupant les délégations de Jendouba (nord et sud), Oued Mliz, Bousalem représente 35 % du territoire du gouvernorat et 41 % de sa population en 2014.

Tableau 2. Evolution de la population totale entre 1994 et 2004

Délégations de l'espace de développement du corridor de Jendouba	Population (Habitants)			Taux d'accroissement annuel moyen (%)		Taux d'urbanisation (%)
	1994	2004	2014	1994-2004	2004-2014	2014
Bou Salem	41 790	36 061	35 192	-1,46	-0,24	41,27
Jendouba	61 092	68 597	72 337	1,17	0,53	46,51
Jendouba Nord	42 407	44 195	40 779	0,41	-0,80	30,92
Oued Mliz	20 060	19 015	18 152	-0,53	-0,46	13,16
Total	165 349	167 868	166 460	0,15	-0,08	51,35
Part dans le gouvernorat (%)	41	40	41	-	-	-

Source RGPH 1994, 2004 et 2014-INS

Cet espace abrite plusieurs centres urbains avec une répartition équilibrée entre urbains et ruraux (taux d'urbanisation estimé à 51,35 %). La population éparsée y est faible à moyenne, atteignant 36 % de la population rurale qui est majoritairement regroupée au sein de centres ruraux.

Tableau 3 : Urbanisation et importance de la population rurale éparsée en 2014

Délégations de l'espace de développement : du corridor Jendouba	Taux d'accroissement annuel moyen 2004-2014 (%)		Nombre de groupements ruraux *			Importance de la population éparsée	Densité de la population rurale (habts/km ²)
	Urbain	rural	à habitat plutôt épars	Compacts	Total		
Bou Salem	-0,11	-0,19	28	22	50	faible	70
Jendouba	0,77	0,33	35	15	50	moyenne	158
Jendouba Nord	-0,17	-1,07	38	19	57	moyenne	99
Oued Mliz	0,88	-0,85	21	17	38	faible	79
Total	0,37	-0,35	122	73	195	-	101
Part dans le gouvernorat (%)	-	-	33	43	36	-	-

*Localisation des groupements à partir de l'image satellite de Google Earth 2015

Source : RGPH 2004,2014-INS

En substance, il apparaît que l'avenir de cet espace passe par un effort soutenu en faveur du développement économique et spatial du milieu urbain, considéré ici comme principal vecteur du développement économique et social.

A une échelle plus grande, l'avenir des villes est lui-même subordonné à l'établissement de relations rapides et fiables avec à l'Est, la capitale Tunis et à l'ouest avec l'est algérien.

Sur le plan du développement économique, le corridor de Jendouba présente de bonnes perspectives pour attirer les investisseurs extérieurs.

Au niveau des conditions de vie de la population, des disparités au sein de cet espace de développement existent dans les délégations où la population est la plus dispersée. Ces disparités concernent principalement l'état du logement et la salubrité.

La disparité de la précarité et de la pauvreté est observée dans les délégations où la population urbaine a connu une croissance rapide sans que les services d'encadrement locaux en termes d'accès à l'emploi ne suffisent à résorber cette croissance.

1.2. L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT FRONTALIER

Cet espace regroupe les délégations de Tabarka, de Ain Draham, de Fernana, de Ghardimaou et de Balta-Bouaouene. Il occupe 65 % du territoire régional et abrite 59 % de sa population soit une densité de 85 hab/km².

La dynamique démographique : ce territoire connaît une dynamique démographique au taux négatif correspondant à un territoire jusque-là répulsif et offrant peu de perspectives de stabilisation de la population.

Tableau 4 : Évolution de la population totale entre 1994 et 2014

Délégation de l'espace de développement frontalier	Population (Habitants)			Taux d'accroissement annuel moyen (%)		Taux d'urbanisation (%)
	1994	2004	2014	1994-2004	2004-2014	2014
Ain Draham	43 813	40 372	35 400	-0,81	-1,31	4,11
Balta Bouaouene	37 201	42 229	38 764	1,28	-0,85	2,68
Fernana	51 665	52 690	47 690	0,20	-0,99	1,96
Ghardimaou	63 638	67 955	64 170	0,66	-0,57	8,30
Tabarka	43 117	45 494	48 993	0,54	0,74	8,41
Total	239 434	248 740	235 017	0,38	-0,57	25,46
Part dans le gouvernorat (%)	59	60	59	-	-	-

Source RGPH 1994, 2004 et 2014

C'est donc un territoire marqué par de fortes densités, par la ruralité, la faible attractivité des villes et une forte population dispersée.

Tableau 5 : Urbanisation et population rurale éparse en 2014

Délégation de l'espace de développement frontalier	Taux d'accroissement annuel moyen 2004-2014 (%)		Nombre de groupements ruraux			Importance de la population éparse	Densité de la population rurale (hbts/km ²)
	Urbain	rural	à habitat plutôt épars	Compacts	Total		
Ain Draham	0,84	-1,99	40	20	60	forte	52
Balta Bouaouene	1,51	-1,25	44	14	58	forte	113
Fernana	3,71	-1,38	87	32	119	très forte	108
Ghardimaou	-0,10	-0,77	40	23	63	très forte	86
Tabarka	2,37	-0,22	33	8	41	forte	79
Total	1,25	-1,11	244	97	341	-	85
Part dans le gouvernorat (%)	-	-	67	57	64	-	-

Source RGPH 2014 - Localisation des groupements à partir de l'image satellitale de Google Earth 2015

Le développement économique : c'est un territoire qui possède de fortes disparités en termes de potentiel de croissance économique. Les échanges frontaliers sont marqués par l'informalité. C'est un espace où les contraintes liées aux problèmes d'accessibilité, au cadre physique, mais aussi à la faiblesse de la gouvernance territoriale entravent la diversification du tissu économique.

Les conditions de vie de la population : les délégations urbanisées offrent un accès aux services publics en matière d'équipement et de réseaux qui sont favorables. Toutefois, en milieu rural, la moyenne des indices est généralement inférieure à la moyenne du gouvernorat. Il s'agit de l'espace le moins desservi en services rapportés à une population majoritairement rurale et dispersée.

Disparité de la précarité et de la pauvreté : le niveau de la précarité au sein de cet espace de développement est nettement plus important et l'abandon scolaire y est fréquent.

2. LES ENJEUX D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT

Les enjeux de développement nécessitent un cadre global de réflexion et d'action pour le moyen et long terme dans lequel s'inscriront les rattrapages actuels et les urgences qui sont :

Le rattrapage et la sauvegarde des acquis du développement : il faut adapter l'action de l'Etat au contexte actuel du pays et du gouvernorat, à la lumière de l'ouverture de la Tunisie sur le reste du monde. Cela signifie que l'on ne peut se limiter à des programmes de mise à niveau des équipements et de désenclavement du monde rural et qu'il faut envisager le développement économique du milieu rural du gouvernorat (69% de la population en 2014) qui correspond généralement à des zones fertiles et/ou forestières. Ces populations continuent de constituer une pression démographique au niveau du territoire. il y a donc urgence à définir des orientations en matière d'économie rurale et de promotion de l'activité agricole qui intègrent les notions de suivi et de gestion afin de dépasser le cadre simple de « l'aménagement » et se diriger vers celui du « développement ».

Les urgences sectorielles : le foncier avec des situations de blocage et une réglementation d'usage du sol trop rigide. L'eau et l'énergie avec la satisfaction des besoins en eau des populations rurales avec les difficultés de la dispersion et assurer les besoins en énergie grâce au gaz naturel dans un futur proche et la qualification du potentiel humain qui constitue la base de la compétitivité et de l'attractivité des investissements publics.

La stratégie de développement et la vision future du gouvernorat, établies après concertations et consultations des services, s'articulent autour de trois enjeux majeurs qui sont partagés par les gouvernorats du pays : l'équité sociale, le développement durable et l'ouverture territoriale.

L'équité sociale : le défi de l'équité sociale implique une meilleure couverture en infrastructures et équipements, mais également un renforcement du regroupement de la population rurale dans les noyaux à équiper afin d'y parvenir.

Le développement durable : dans une perspective de développement durable, le défi pour le gouvernorat est de continuer à valoriser ses ressources afin de répondre aux besoins du développement sans compromettre leur pérennité. Cet enjeu à long terme prend en compte non seulement l'économie mais aussi les aspects sociaux et environnementaux du développement.

L'ouverture : le gouvernorat est peu ouvert sur l'extérieur, notamment sur son environnement immédiat : région Nord-Ouest, Algérie, Méditerranée. L'essentiel de ses échanges avec l'extérieur se fait avec la capitale malgré la faiblesse des infrastructures et des moyens de transport car :

- au sein du gouvernorat, les campagnes sont enclavées,
- la faiblesse des infrastructures limite également son ouverture sur les gouvernorats limitrophes, et en particulier vers le Sud,
- les liaisons avec l'Algérie sont elles aussi limitées,
- Tabarka dispose d'un port de plaisance et d'un aéroport, tous deux fonctionnant bien en deçà de leur potentiel.

Les trois enjeux énoncés constituent les principaux défis que le SDAD doit relever. Ils répondent à trois objectifs essentiels :

- améliorer les conditions de vie des populations rurales
- préserver les ressources naturelles
- développer l'économie du gouvernorat.

3. LES AXES STRATEGIQUES D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT

3.1. LES AXES STRATEGIQUES D'AMENAGEMENT A L'ECHELLE DU GOUVERNORAT

- **Renforcer et hiérarchiser l'armature urbaine** avec :
 - l'intensification de l'activité économique des villes
 - l'amélioration de l'attractivité des villes
 - la hiérarchisation des villes et mise en œuvre d'options urbaines ambitieuses pour les villes du gouvernorat et en particulier pour Jendouba et Tabarka
- **Restructuration des zones rurales** en :
 - Consolidant l'armature rurale grâce à la mise en place de villages ruraux intègrés (VRI)
 - Incitant le regroupement des populations éparses
 - Améliorant l'accessibilité
 - Garantissant les infrastructures et les équipements de base et leur entretien
 - Développant les sources de revenus et en réduisant le chômage
- **Améliorer les infrastructures de transport et de communication** :
 - Entretien et sécuriser les infrastructures existantes
 - Créer de nouvelles infrastructures
 - Favoriser la création d'une logistique régionale
 - Ouvrir la région sur l'extérieur afin d'accroître ses échanges et ses opportunités
- **Protéger et valoriser les ressources naturelles et généraliser l'utilisation des énergies renouvelables** grâce à :
 - la valorisation des potentiels naturels
 - la Protection des ressources de la pollution et de la surexploitation
 - l'introduction des énergies renouvelables dans l'offre énergétique régionale.

3.2. LES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT A L'ECHELLE DU GOUVERNORAT

- **Développer le secteur primaire** : avec l'augmentation des rendements, la valorisation des produits agricoles, la dynamisation de la pêche et un renforcement de l'exploitation des produits de la forêt.
- **Renforcer et diversifier l'industrie** : au regard des potentialités du gouvernorat, trois filières principales sont concernées par la stratégie de développement de l'industrie : l'agro-alimentaire, les matériaux de construction et le bois.
- **Renforcer le secteur du tourisme** : par la station du « Col des Ruines », près de Ain Draham, basée sur l'éco-tourisme et le tourisme de montagne, avec les impacts sur l'emploi et la dynamisation de l'espace frontalier tout entier.

- **Valoriser l'artisanat et le travail des femmes**, en liaison avec le développement du tourisme, notamment rural, qui constitue une réelle opportunité de débouché pour le secteur de l'artisanat.
- **Développer la logistique**, en effet dans le gouvernorat, la vallée de la Mejerda peut devenir un important corridor de développement grâce à la mise en place d'une logistique performante, et Ghardimaou, située à l'extrémité Ouest du corridor, près de la frontière algérienne, peut diriger la planification du développement du corridor et devenir ainsi un pôle logistique et commercial.
- **Proposer une offre tertiaire de haut niveau**, outre les stratégies sectorielles, le dynamisme économique du gouvernorat dépendra aussi de son offre en termes de services supérieurs et de leur attractivité.

PARTIE 3 : LES DOSSIERS SECTORIELS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT

Les grands axes stratégiques de la région représentent les orientations principales du développement escompté du Gouvernorat de Jendouba. A partir des enjeux précédemment dégagés, ils expriment la vision et les priorités d'action pour le développement du gouvernorat à l'horizon 2030.

De ces axes stratégiques de développement et de la vision qui y est associée découle le Schéma directeur d'aménagement et de développement, instrument d'orientation, dont le principal intérêt réside dans la cohérence des propositions. Sa mise en œuvre comporte des dimensions sectorielles, car chaque projet est pris en charge simultanément par un ou plusieurs secteurs. La présentation de ces dossiers sectoriels donne un premier aperçu des actions qui seront engagées dans le cadre du Schéma directeur d'aménagement et de développement du gouvernorat. Les secteurs retenus dans cette partie sont :

- Un dossier concernant les infrastructures et le transport ;
- Un dossier concernant l'environnement et ressources naturelles ;
- Un dossier relatif aux activités agricoles et de la pêche, aux activités industrielles, touristiques et de services ;
- Un dossier concernant les équipements publics ;
- Un dossier relatif à la gestion territoriale et implications démographiques

Pour l'ensemble de ces dossiers, sont présentés les projets structurants et leur localisation ainsi que des orientations de développement comme suit :

DOSSIER I : INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT

1.1. INFRASTRUCTURES DE BASE

La stratégie du SDAD en matière de services d'intérêt général opte pour un niveau de desserte élevé capable de répondre aux besoins des investisseurs et des entreprises et à améliorer la qualité de vie des populations rurales.

- L'alimentation en eau potable des populations rurales grâce au transfert d'eau des barrages d'El Kebir et El Moula
- L'alimentation en énergie : desserte quasi-totale en électricité des populations avec rattrapage à faire en milieu rural et développement des énergies renouvelables et raccordement du gouvernorat au réseau de gaz naturel
- Postes et télécommunications : extension des réseaux et développement d'une offre de communication adaptée aux entreprises et développement du télétravail

1.2. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

Les infrastructures de transport répondront aux exigences de niveaux hiérarchiques de développement et d'échanges différents : l'international, le national, le régional et le local, grâce à l'aéroport, à la future autoroute, au futur port de commerce, aux axes inter-régionaux, aux routes nationales, à la voie ferrée et aux axes locaux d'intégration nord-sud et est-ouest et à l'axe frontalier à réaliser.

Le passage de l'autoroute dans le gouvernorat de Jendouba a donné lieu à l'étude de deux variantes de tracé, dont les implications territoriales sont différentes pour la ville de Jendouba

DOSSIER II : RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

2.1. LES RESSOURCES NATURELLES DU GOUVERNORAT

La problématique globale des ressources naturelles dans le gouvernorat, comme dans l'ensemble de la région du nord-ouest, se rapporte :

- à la mobilisation et à l'affectation de l'ensemble du potentiel en eaux de surface pour satisfaire les besoins d'une grande partie de la population du pays.
 - à la préservation des ressources en sols
-
- Les terres agricoles : La stratégie vise la protection des ressources disponibles pour leur valorisation dans l'économie du gouvernorat. Les terres agricoles doivent ainsi être protégées de l'érosion hydrique et de l'extension de l'urbanisation
 - Les ressources en eaux : Le taux de mobilisation des eaux de surface est de 71 % et la ressource qui reste à mobiliser s'élève à 159 millions de m³. Concernant la ressource souterraine, sa

mobilisation s'effectue grâce à 213 forages dont 166 équipés et 3943 puits de surface dont 2403 équipés en 2015. Toutefois, la ressource reste très limitée du fait de la nature géologique des aquifères.

La stratégie d'exploitation et de protection des ressources en eau vise à :

- Appliquer les recommandations du Plan Directeur de l'Eau
 - Contrôler le puisage et le forage clandestins
 - Appliquer des mesures de protection de l'eau afin de préserver sa qualité, de favoriser son économie et de permettre au gouvernorat de rester « le château d'eau de la Tunisie ». Il s'agit là de lutter contre les menaces (pollution, surexploitation, salinisation, envasement des barrages,...) et d'optimiser la gestion de la ressource hydrique.
- Milieu forestier : L'activité sylvicole doit s'accompagner de programmes de reboisement et d'une gestion appropriée des ressources impliquant les populations riveraines et celle des éleveurs vivant de l'économie de montagne. Les zones pastorales doivent être préservées du surpâturage.
 - Les milieux naturels : La stratégie concernant les milieux naturels se rapporte aussi bien à la préservation qu'à la valorisation des écosystèmes qui les composent avec la flore et la faune spécifiques à ce territoire. Elle se rapporte aussi à la mise à niveau des composantes de l'environnement urbain et à la prévention contre les risques divers.

2.2. REDUCTION DES RISQUES ET LUTTE CONTRE LES MENACES ENVIRONNEMENTALES

Il s'agit ici de protéger les différents espaces (naturel, rural, urbain) contre les risques environnementaux et de limiter leurs conséquences, dans les domaines du changement climatique, de l'assainissement liquide, de l'urbanisation et de son impact sur les richesses naturelles. Aussi, il s'agira de prévention des autres risques environnementaux.

2.3. MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET URBAIN

La stratégie du SDAD ambitionne de valoriser l'important patrimoine naturel du gouvernorat afin d'en faire un facteur de développement économique et social

DOSSIER III : ACTIVITÉS AGRICOLES ET PECHE, ACTIVITÉS INDUSTRIELLES, TOURISTIQUES ET DE SERVICES

3.1. AGRICULTURE ET PECHE

L'intensification des productions débouchera sur la valorisation des productions afin d'en accroître la valeur ajoutée et de faire bénéficier le gouvernorat de revenus et emplois supplémentaires.

3.1.1. AMELIORATION DES TECHNIQUES DE LA PRODUCTION ET FORMATION

- **Amélioration des techniques de production agricole**
- **Amélioration des techniques de pêche**
- **Qualification de la main-d'œuvre**

3.1.2. VALORISATION DES PRODUCTIONS ET RENFORCEMENT DES MOYENS

- **Desserte des zones de production agricole et de pêche**
- **Amélioration de la capacité régionale de transformation des productions**
- **Amélioration des circuits de commercialisation de la production agricole**

3.2. ACTIVITES INDUSTRIELLES, TOURISTIQUES ET ARTISANALES

3.2.1. DEVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE

- **Valorisation des productions locales**
- **Accroissement des capacités industrielles**
- **Organisation et logistique du secteur industriel**

3.2.2. DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

- **Mise en valeur et promotion de la diversité du produit touristique régional**
- **Développement des services et des capacités du secteur touristique**
- **Développement de l'artisanat en milieu rural en particulier afin de permettre sa valorisation, sa visibilité et sa commercialisation**

3.3. ACTIVITES DE SERVICES

3.3.1. DEVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE

- **Création d'infrastructures logistiques**
- **Emergence d'entreprises spécialisées dans la gestion logistique**

3.3.2. SERVICE, TECHNOLOGIES, FORMATION ET RECHERCHE

- **L'enseignement universitaire**
- **Développement de l'offre de formation**
- **Pôles économiques et technopôles**
- **Recherche et services liés aux secteurs économiques**

DOSSIER IV : EQUIPEMENTS PUBLICS

4.1. L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

La stratégie concernant l'enseignement vise à améliorer tant l'enseignement de base que l'accès de la population, notamment rurale, à l'éducation afin de réduire l'analphabétisme et d'améliorer la qualification et l'occupation de la population.

4.2. LA SANTE

La stratégie du SDAD concernant la santé vise à ce titre trois objectifs :

- Le renforcement des structures de soins existantes et l'amélioration des services de la santé.
- l'extension de l'accès aux soins, notamment dans les zones rurales
- la création d'un Centre Hospitalier Universitaire dans le chef-lieu du gouvernorat sous réserve d'une étude de faisabilité au préalable

3.3. LE SPORT ET LA CULTURE ET LOISIRS

La stratégie doit permettre de valoriser le potentiel des jeunes talents du gouvernorat, d'accroître l'attractivité du gouvernorat, mais surtout de contribuer à l'insertion sociale des jeunes, en particulier des jeunes défavorisés.

3.4. L'HABITAT

La stratégie prévoit que :

- Les villes doivent préparer et mettre en œuvre des politiques de l'habitat leur permettant d'accueillir les nouveaux habitants.
- les autorités publiques doivent régulariser les quartiers informels et les équiper, dans le but de favoriser leur intégration à la ville, mais également afin de mieux maîtriser et limiter leur extension.
- favoriser le regroupement de la population rurale en incitant les populations à s'installer dans les villages ruraux intégrés à créer. Les conditions d'habitat doivent y être facilitées.

DOSSIER V : GESTION DU TERRITOIRE ET IMPLICATIONS DEMOGRAPHIQUES 2030

5.1. GESTION DU TERRITOIRE

La stratégie du SDAD ambitionne d'améliorer la gestion du territoire du gouvernorat. Cette stratégie s'articule autour de plusieurs axes :

- ***Planification, développement et politiques d'attraction des investisseurs***
- ***Recours aux techniques de coaching territorial***
- ***Maitrise foncière pour anticiper les menaces et les besoins***
- ***Facilitation de la coopération transfrontalière***

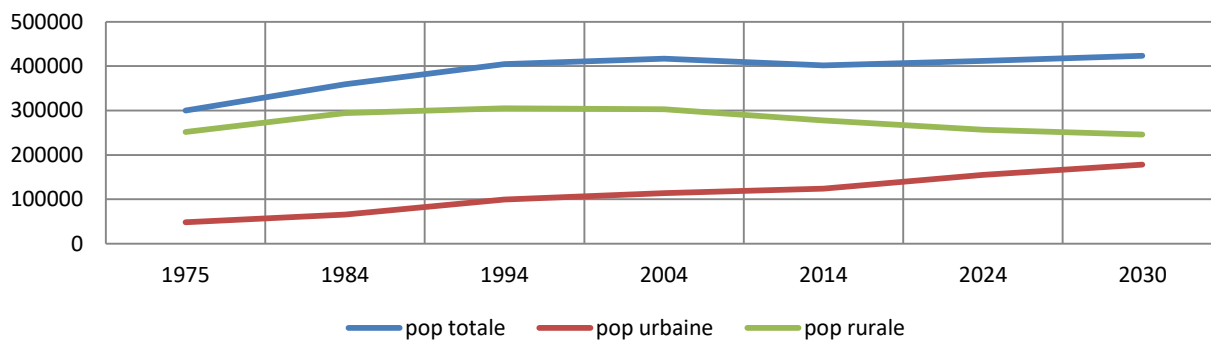
5.2. LES IMPLICATIONS DEMOGRAPHIQUES A L'HORIZON 2030

Le scénario d'« ouverture et de rayonnement multipolaire » retenu lors des concertations centrales et régionales prévoit un niveau élevé d'attractivité du gouvernorat qui résultera de l'appel à la main d'œuvre par l'importante offre d'emplois à la suite de la réalisation des grands projets en cours et futurs.

Tableau 6 : Projections de la population totale, rurale, urbaine du gouvernorat de Jendouba par délégation de 2004 à 2030 / Hypothèse du scénario retenu

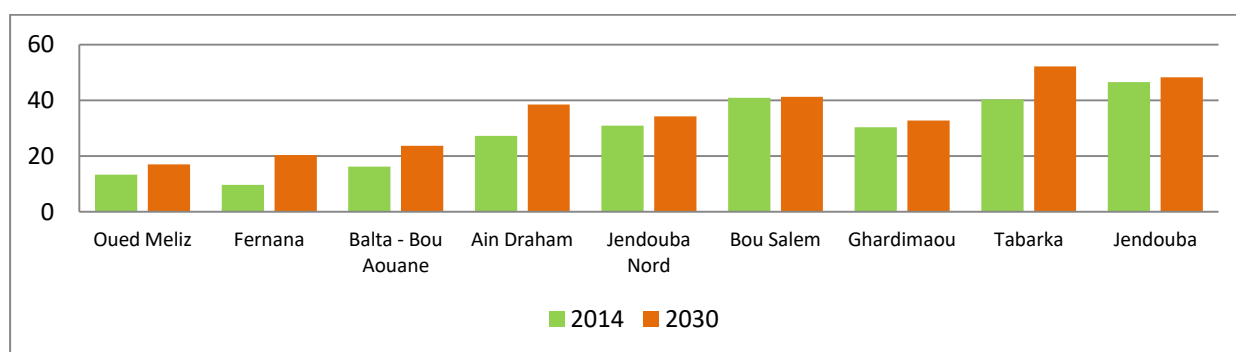
Délégations	Population 2014			Taux de croissance (%)			Projection 2030		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Ain Draham	9659	25 741	35 400	1,80	-1,99	-0,73	12 850	18 650	31 500
Balta - Bou Aouane	6294	32 470	38 764	3,00	-1,25	-0,35	10 100	26 564	36 664
Bou Salem	14 524	20 977	35 501	1,50	-0,19	0,55	18 431	20 346	38 777
Fernana	4615	43 075	47 690	4,00	-1,38	-0,62	8644	34 502	43 146
Ghardimaou	19 495	44 675	64 170	2,00	-0,77	0,20	26 762	39 475	66 238
Jendouba	33 642	38 695	72 337	2,50	0,33	1,43	49 942	40 809	90 750
Jendouba Nord	12 609	28 170	40 779	1,50	-1,07	-0,16	16 001	23 721	39 722
Oued Meliz	2388	15 455	17 843	2,00	-0,85	-0,39	3278	13 489	16 767
Tabarka	19 770	29 223	48 993	3,00	-0,22	1,27	31 725	28 232	59 957
Total Gouvernorat	122 996	278 481	401 477	2,33	-0,78	0,33	177 732	245 788	423 520

Graphe 1 : Evolution de la Population urbaine, rurale et totale du gouvernorat de Jendouba de 1975 à 2030



Source : INS, RGPH 1984, 1994, 2004 et 2014 / Elaboration URAM

Graphe 2 : Evolution du taux d'urbanisation par délégation de 2014 à 2030 (%)



Source : RGPH 2014-INS

**PARTIE 4 : LE SCHEMA DIRECTEUR
D'AMENAGEMENT ET DE
DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT ET
LE PLAN PROGRAMME**

1. LES PRINCIPAUX AXES DU SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA

Les axes stratégiques de développement et d'aménagement spécifiques sont présentés à l'échelle de chacun des deux espaces de développement qui forment le territoire du gouvernorat.

1.1.1. LES AXES STRATEGIQUES DE L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT DU « CORRIDOR DE JENDOUBA »

C'est l'espace des plaines axé sur Oued Medjerda, regroupant les villes, les activités et les populations. Il est structuré autour des 2 infrastructures principales, la voie ferrée et la RN6. Les axes spécifiques pour cet espace sont :

- De faire de la ville de Jendouba, une ville Maghrébine. A cet effet, il s'agira de permettre sa liaison rapide avec l'autoroute (selon la variante Sud), de la relier à Tunis par une ligne ferroviaire à grande vitesse la rendant à une heure de Tunis et de renforcer son développement en tant que pôle régional avec un développement du tertiaire supérieur correspondant à sa vocation internationale et comme pôle régional dans la région du Nord-Ouest.
- De faire de la ville de Bou Salem, un centre régional avec une maîtrise de l'occupation de l'espace et un renforcement des fonctions pour en faire un pôle industriel, fonctionnant en bipôle avec Jendouba à l'Ouest et Béja à l'Est et ce, grâce aux axes structurants (rail, autoroute et routes nationales), aux infrastructures hydro-agricoles et au tissu industriel qu'il s'agira de renforcer dans les filières agro-alimentaires.
- Accompagner le dynamisme économique par la mise en place des services à la production agricole et industrielle en quantité et en qualité : transports, logistique, approvisionnement, distribution, commerce de gros, stockage, maintenance, services économique, services financiers, nouvelles technologies, etc.
- Soutenir l'accroissement urbain par la multiplication des services publics et privés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la culture, de la formation professionnelle, etc.

1.1.2. LES AXES STRATEGIQUES DE L'ESPACE DE DEVELOPPEMENT FRONTALIER

Rappelons que les problématiques d'aménagement dans cet espace sont liées à une évolution démographique lente, à un fait urbain peu consistant, à une forte dispersion de la population rurale, sur un territoire aux potentialités naturelles importantes, mais aux conditions physiques de la nature fortement pénalisantes et contraignantes. Cet espace s'étend sur un linéaire frontalier de 135 km et la population dans les secteurs frontaliers à dominante forestière représente 23 % environ de la population de cet espace.

L'espace frontalier est articulé autour de la ville de Tabarka au Nord et de la ville de Ghardimaou au Sud Ouest. Même avec les centres de Ain Draham et de Fernana, cet espace reste marqué par une faiblesse de l'armature urbaine.

Tabarka, centre régional, occupe une position de carrefour entre le Nord de la Tunisie et l'Algérie, qu'il s'agira de désenclaver avec la réhabilitation de la voie ferrée Tunis-Tabarka et la modernisation des axes routiers le reliant aux dynamiques d'échanges dans le corridor de Jendouba au Sud, avec Béja et Tunis.

Avec la réalisation de l'autoroute Maghrébine, qui captera une partie élevée des flux de voyageurs et de marchandises maghrébins, le développement de Tabarka nécessitera son désenclavement par rapport à son arrière-pays avec les options suivantes :

- la consolidation des routes existantes (RN 7 et RN 17) améliorant ainsi son interconnexion et son intégration régionale et maghrébine ;
- l'amélioration des routes locales et des pistes rurales pour désenclaver les secteurs ruraux montagneux et forestiers ;
- le renforcement des moyens pour débloquer les routes enneigées sur les hauteurs de Ain Draham et ses environs ;
- le désenclavement des secteurs frontaliers par l'aménagement d'une route frontalière reliant Tabarka à Ghardimaou en empruntant les routes locales et les pistes existantes et en étudiant la faisabilité de créer les tronçons manquants, et ce, en tenant compte des impacts du passage de l'autoroute ;
- la réalisation de voies d'évitement des centres urbains ;
- le développement des centres urbains sur l'axe Tabarka-Ain Draham, Fernana-Ghardimaou dans une armature urbaine intégrant les centres satellites de Ain Sobh, El Hamdia, Hammam Bourguiba, El Galaa, Balta et Bouaouane ;
- le développement urbain de Tabarka en tant que centre régional à fonctions multiples (tourisme, industrie, agriculture intensive).
- Le renforcement des fonctions dominantes pour le centre régional de Ghardimaou (fonction industrielle et fonction d'échanges maghrébins) ;
- L'émergence des centres de Balta et Bouaouane en un binôme urbain ;
- L'organisation d'une armature rurale articulée avec l'armature urbaine, qui réalise l'intégration de la vie sociale et économique des milieux en :
 - o consolidant les centres ruraux avec conseil rural ;
 - o aménageant des villages ruraux intégrés (VRI) dans les secteurs où l'on observe une tendance au regroupement de l'habitat. Une dizaine de secteurs sont proposés pour initier la réflexion sur la localisation d'un VRI ;
 - o encourageant le regroupement de la population éparsée dans les groupements à proximité, dans les secteurs frontaliers de Ghardimaou, au Nord-Est de Fernana et dans les secteurs au Sud-Est de Tabarka.

1.1.3. OPTIONS A L'ECHELLE DU GOUVERNORAT

Les options stratégiques communes aux deux espaces sont de :

- Doter le gouvernorat des équipements nécessaires au bon fonctionnement du pôle universitaire pour les étudiants, pour les enseignants et pour la recherche.
- Atténuer le grand déséquilibre en matière de desserte sociale entre les milieux.
- Rapprocher les équipements de base de la population rurale cible.
- Renforcer les activités génératrices de revenus dans les villages ruraux.
- Améliorer le taux de pénétration en matière de desserte technique (eau potable, électricité, téléphonie et assainissement) dans les secteurs de regroupement de la population rurale.
- Réaliser les objectifs d'amélioration de l'emploi notamment l'emploi des jeunes diplômés sur place en renforçant les moyens de transport et l'infrastructure routière entre le Nord et le Sud du gouvernorat.

- Intégrer spatialement le territoire et articuler ses centres urbains dynamiques aux zones rurales et aux zones voisines des autres gouvernorats de la région du Nord-Ouest en dynamisant les rapports d'échange dans les directions Sud, Sud-Est et Nord-Est.
- Avec l'autoroute, le rail et les routes nationales, faire évoluer les rapports Tuniso-Algériens dans une voie d'échange intensif en offrant les conditions les meilleures dans les trois postes frontaliers existants et dans le futur poste du passage de l'autoroute.
- Assurer les liaisons directes des chefs lieux des délégations entre eux (sans passer par Jendouba) avec les voies d'évitement des villes importantes et avec le passage de l'autoroute.
- Réhabiliter la voie ferrée Béja-Mateur pour renforcer les échanges de la région du nord-ouest avec l'axe industriel de Bizerte-Menzel Bourguiba.
- Renforcer la liaison Béja-Tabarka par Ain Snoussi au Nord.
- Pour le réseau routier local, il s'agira de renforcer l'ossature de base existante avec des aménagements et des améliorations, mais aussi d'ouvrir des pistes nouvelles dans les secteurs enclavés.
- Stimuler la création d'emplois dans le secteur des bâtiments et travaux publics, et en amont dans la filière des matériaux de construction et des transports.

2. LE PLAN PROGRAMME

Le plan programme du SDAD constitue une déclinaison des stratégies et axes de développement selon des actions et mesures en spécifiant les opérateurs d'intervention, les moyens financiers, l'échéancier selon le court terme (plan de développement 2016-2020), le moyen terme (2025) et le long terme (2030). Ce plan programme, pour chaque action, présentera les objectifs spécifiques la localisation ou les zones d'intervention, et une estimation des coûts. Les actions structurantes déjà identifiées par le gouvernorat pour le court terme dans le cadre de la préparation du prochain plan de développement 2016-2020 sont intégrés. Le plan programme et son échéancier de réalisation constituent la contrepartie active du SDAD et l'outil de gestion des différents projets structurants à programmer. Il constitue un instrument pour la mise en cohérence des actions et mesures sectorielles des options d'aménagement et de développement du gouvernorat et les axes de développement et d'aménagement à long terme définies par le SDAD.

Il inclut deux types d'actions :

- celles dites de rattrapage où il s'agit de combler des lacunes et déficits,
- et celles à caractère plus prospectif destinées à préparer le territoire à se transformer et à se restructurer progressivement (études, acquisitions foncières...)

La présentation du plan programme est faite selon les thématiques suivantes :

- 1- **Gouvernance et rayonnement économique ;**
- 2- **Armature urbaine et polarisation des territoires ;**
- 3- **Equipements ;**
- 4- **Tissu économique, innovation et compétitivité ;**
- 5- **Sauvegarde des ressources naturelles et de l'environnement.**

Tableau : Récapitulatif de l'estimation financière du plan programme du SDAD

Thématique	Secteur	Coûts indicatifs	
		Coûts (10 ⁶ DT)	%
GOUVERNANCE ET RAYONNEMENT ECONOMIQUE		125,5	5,1
ARMATURE URBAINE ET POLARISATION DES TERRITOIRES	Infrastructure routière et ferroviaire	832,7	34,2
	Desserte en réseaux	148	6,2
	Armature urbaine et polarité des territoires	466,16	19,1
	Sous Total	1572,36	59,5
EQUIPEMENTS	Santé	74,5	3,1
	Promotion du savoir et de la formation	52,539	2,2
	Transport terrestre	6,1	0,3
	Culture, sports et loisirs	22,5	0,9
	Sous Total	155,639	6,4
TISSU ECONOMIQUE, INNOVATION ET COMPETITIVITE	Services et logistique de transport et commerce	197,5	8,1
	Tourisme	217,8	8,9
	Agriculture et Pêche	56,6	2,3
	Industrie	75,9	3,1
	Artisanat	1,8	0,1
	Sous Total	549,6	22,5
SAUVEGARDE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT	Mise en valeur des potentialités	7,6	0,3
	Risques et assainissement	33,7	1,4
	Gestion des déchets	7,1	0,3
	Conservation des eaux et des sols	157,82	6,5
	Sous Total	206,22	8,5
TOTAL		2483,819	100

1- GOUVERNANCE ET RAYONNEMENT ECONOMIQUE

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Structuration de l'appareil productif régional : <ul style="list-style-type: none"> - Production de la qualité et renforcement de la sécurité - Maîtrise de l'énergie - Mise à niveau des entreprises et des institutions publiques en vue de l'amélioration des rendements 	Ensemble des entreprises industrielles et autres du gouvernorat	- Efficacité et compétitivité économique	x	x	x	Ministère des Transports SNCFT M. du Développement	5,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution de réserves foncières pour l'industrie 							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Constitution de réserves foncières pour l'habitat 	240 ha pour la ville de Jendouba et 80 ha pour Bou Salem	- Orienter et rationaliser la croissance de l'urbanisation	x	x	x	Collectivités Locales AFH	30,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Equipement sécuritaire de niveau régional : <ul style="list-style-type: none"> - centre de commandement de lutte antiterroriste, contre les incendies et contre les catastrophes naturelles 	Délégation de Jendouba nord (bullarégia)	- Coordonner les efforts de sécurisation des zones frontalières et de la région du nord-ouest et lutter contre les incendies	x			MI/MDN	20,000
<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la desserte en télécommunications 	Les communes du gouvernorat	<ul style="list-style-type: none"> - Désenclavement, accroissement de l'efficacité des activités productives et tertiaires, adaptation aux formes et techniques de travail nouvelles (télé-travail avec les IDE) - Amélioration de la couverture 3G ET 4G - Réseau de fibre optique 		x	x	MTCEN	10,000

Pour certaines actions, le coût ne peut être estimé du fait de la complexité des intervenants et/ou du fait de leur nature. Elles portent la mention (*)

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
- Réaliser la jonction entre la zone industrielle, la plateforme logistique et le chemin de fer (réaliser une étude de faisabilité pour identifier l'action précise de la jonction)	Délégation de Ghardimaou	- Action préalable à l'ouverture des échanges - Opportunité d'accueil d'unités de sous-traitance et de co-traitance et liaisons en flux tendus avec les grands pôles industriels du nord-est		x	x	MEHAT/AFI	50,000
- Mettre en place une stratégie de marketing territorial	Ensemble du gouvernorat	- Améliorer la visibilité de la région - Améliorer la coordination entre les actions de développement - Mise en valeur les potentialités du gouvernorat - Améliorer la réactivité face aux opportunités d'investissement	x	x	x	M. du Développement	0,500

2- ARMATURE URBAINE ET POLARISATION DES TERRITOIRES

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
1- Infrastructure routière et ferroviaire							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prolongement de l'autoroute A3 maghrébine (60 km) ▪ Réalisation d'une étude d'impact socio-économique sur les secteurs touchés par le passage de l'autoroute une fois le tracé arrêté 	- De Bou Salem à la frontière avec l'Algérie	<ul style="list-style-type: none"> - Efficacité et économie dans le transport maghrébin - Desserte des principales villes du gouvernorat 		x	x	MEHAT	100,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un tunnel de montagne sur la RN17 	- Tronçon entre Ain Draham et Babbouch	- Améliorer la liaison et les relations entre la ville et le poste frontalier : axe de liaison à sécuriser en vue d'un développement du trafic.	x			MEHAT	50,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement d'une route express (dédoublage) sur le tracé de la RN6 jusqu'à la frontière 	- Tronçon reliant depuis la sortie de l'autoroute les villes de Jendouba et Ghardimaou	<ul style="list-style-type: none"> - Raccordement de Ghardimaou à l'autoroute par une liaison rapide - Renforcer les relations entre Ghardimaou et le chef-lieu de gouvernorat 		x		MEHAT	100,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcement de la RN 17 par des ouvrages d'art de franchissement 	- Délégation de Fernana et de Ain Draham	- Protéger la route contre les glissements de terrain et éviter la rupture de liaison entre Tabarka et Jendouba	x			MEHAT	150,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement du réseau routier régional nécessitant intervention (123 Km) 	- RR 53, RR 61, RR 60, RR 65, RR 75, RR 72	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les liaisons avec les zones frontalières, et avec le Kef et de Jendouba. - Améliorer la liaison entre les délégations de Bou Salem et de Jendouba 	x			MEHAT	55,600
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement du réseau routier local nécessitant intervention (77 Km) 	RL : (381-345-346-379-383-384-389-400-400-407-411)	- Améliorer l'état des routes et diminuer les risques d'accidents	x			MEHAT	35,600

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Renforcement du réseau routier classé (196 km).	RN17 - RN6,RN 7,RN11,RR53,RR 59,RR 60,RR 161,RL 414 (196 Km)	- Renforcer les liaisons locales internes à Jendouba et améliorer les liaisons avec le gouvernorat de Béja et du Kef	x	x		MEHAT	56 ,000
▪ Aménagement d'un axe frontalier (80 km) ¹	Tabarka à Touiref	- Renforcer la liaison entre les villes frontalières et les postes frontières		x		MEHAT	37,000
▪ Construction d'ouvrages de franchissement	- Ancienne RN 17, ville de Jendouba - Croisement du chemin de fer et de la RN17, ville de Jendouba - RN6 et Oued Boujaarine, ville de Bou Salem	- Améliorer la fluidité du trafic routier au niveau des villes de Jendouba et de Bou Salem	x	x		MEHAT	15,500
▪ Aménagement de pistes agricoles	Gouvernorat de Jendouba (319,7 km)	- Efficacité dans la conduite des cultures et dans la commercialisation des productions agricoles - Meilleur fonctionnement des activités agricoles et autres - Désenclavement des groupements ruraux	x	x		MEHAT	105,000
▪ Bitumage et réhabilitation des pistes rurales	Gouvernorat de Jendouba (147,5 Km)	- Efficacité dans les échanges et les relations dans le monde rural - Désenclavement des groupements ruraux	x	x		MEHAT	21,900
▪ Etudes et réalisation des voies d'évitement	- Villes de, Jendouba et Ghardimaou	- Eviter les ruptures de charge - Libérer les centres de villes de la circulation de transit - Liaisons plus rapides avec l'autoroute	x	x		MEHAT	11,01

¹ Estimation DREHAT Jendouba

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Aménagement des entrées de villes	- Jendouba (RN17), Bou Salem (RN6), Tabarka (RN7) et Ghardimaou (RN6)	- Embellissement et attractivité des villes	x			Municipalités/ ANPE	5,000
▪ Mise à niveau du réseau ferroviaire : - Doublement et électrification de la ligne Tunis-Ghardimaou ; - Réhabilitation de la ligne Tunis-Tabarka et concrétisation du projet « Léopard vert » - Mise à niveau des métiers liés au rail (formation dans le travail du bois, mécanique et métallurgie) ;	- Voies ferrées : Tunis, Ghardimaou / Tunis, Tabarka Tabarka	- Rendre performant le réseau de transport ferroviaire - Amélioration de la desserte des villes du gouvernorat - Valorisation d'un mode de transport stratégique : économie, rentabilité et protection de l'environnement - Promotion des exportations	x	x	x	Ministère des Transports SNCFT	80,000
-Aménagement d'une gare multimodale terrestre.	- Ghardimaou et Jendouba	- Développement des trafics - Efficacité et viabilité dans les échanges - meilleur fonctionnement urbain	x	x	x	Ministère du transport	10,000
Réhabilitation de la gare terrestre	- ville de Bousalem	- Développement des trafics - Efficacité et viabilité dans les échanges - meilleur fonctionnement urbain		x		Ministère du transport	2,500
▪ Aménagement d'un centre moderne de contrôle technique	Ville de Jendouba	- Renforcer la polarisation vers le chef-lieu de gouvernorat		x		MT/ATT	5,000
▪ Réalisation d'un complexe intégré de transport terrestre	Ville de Tabarka	Améliorer la qualité de service en matière de transport	x			M. du Transport	1,100
2- Desserte en réseaux							
▪ Entretien et renforcement de la couverture par le réseau d'alimentation en électricité	VRI et groupements ruraux	- Amélioration des conditions de vie des populations rurales	x	x	x	STEG	1,000
▪ Renforcement du réseau d'alimentation en eau potable et distribution dans les deux milieux	- Agglomérations urbaines - Populations rurales	- Renforcement et extension des réseaux d'AEP des communes en liaison avec la croissance urbaine	x	x	x	CRDA SONEDE Génie Rural	9,390

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
		<ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement des zones rurales - Satisfaction de l'ensemble des besoins en AEP en priorité - Amélioration des conditions de vie des populations - Amélioration de leur santé 					
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un réseau de gaz naturel à partir du gazoduc venant de la future centrale de la Mornaguia (Grand Tunis) 	Centres urbains de l'ensemble du gouvernorat	<ul style="list-style-type: none"> - Zones industrielles modernes - Maîtrise de l'énergie offerte - Attractivité des investisseurs - Qualité de vie urbaine - Indépendance par rapport aux risques de ruptures d'approvisionnement en énergie pour le chauffage 	x	x		MIE PME STEG	110,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de 03 bureaux de poste 	Délégation de Fernana, à Er-Rouïï et à Balta	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le service postal et donc désenclavement 		x	x	MCEN	0,600
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise à niveau des services de téléphone fixe (nouveaux répartiteurs, câblage, ...). 	Ville de Fernana et Er-Rouïï	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connectivité téléphonique 	x			MCEN	3,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet d'unification de tarification du réseau GSM frontalier entre la Tunisie et l'Algérie. 	Toute la bande frontalière tuniso-algérienne	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire la tarification GSM dans les zones frontalières, empêcher les infiltrations illégales, améliorer la connectivité téléphonique 	x	x		MCEN	*
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Desserte par le réseau des fibres optiques à haut débit 	Villes de Bou Salem, Jendouba, Ghardimaou et Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la compétitivité des espaces d'activités 		x	x	MCEN	20,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de 2 centres de télétravail 	Ghardimaou, Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Développement des nouvelles technologies - Offre d'emploi aux jeunes diplômés du supérieur 	x			APII	4,000

Pour certaines actions, le coût ne peut être estimé du fait de la complexité des intervenants et/ou du fait de leur nature. Elles portent la mention (*)

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
3- Armature urbaine et polarité des territoires							
▪ Promotion du pôle régional	Ville de Jendouba	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'armature urbaine et rurale - Promouvoir les fonctions hiérarchiques - Stabiliser le potentiel productif humain dans les villes - Préparation pour une future communalisation du territoire 	x	x	x	MI, Gouvernorat	*
▪ Promotion de trois centres régionaux	Villes de Tabarka, Bousalem et Ghardimaou						
▪ Promotion d'un relais régional	Groupement des villes de Ain Draham et Beni M'Tir						
▪ Promotion d'un centre à dynamique locale	Ville de Fernana, Oued Meliz, Balta Bouaouène						
▪ Promotion de 9 groupements à consolider gérés par un conseil rural	El Hmaidia, Ain Essobh (2) (délégation de Tabarka), Hammam Bourguiba (délégation d'Ain Draham), Bouaouèn (délégation de Balta Bouaouène), Souk Essebt (délégation de Bousalem), Souk Ejjemaa, Dkhailia et El Galaa (délégation de Ghardimaou, Bulla-Regja (délégation de Jendouba Nord)).						
▪ Etudes sur les villages ruraux intégrés (VRI) (localisation, contenu, montages etc...) et leur promotion suivant les résultats de l'étude.	Erroui, Cheouala, El Baldia, Al Marja, GloubEthirane nord, Oued Mefada(2), Rabiaa, Ain Soltane, Mrassen, Ouchtata, Ain Krama, El Khadea , Ain Essobh, El Hammam, Ennadhour	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer et développer l'armature rurale - Stabiliser le potentiel productif humain dans les villages. - Animer les espaces enclavés et valoriser les petits métiers et comme impact important celui de la viabilité des services de proximité. 	x			MEHAT	0,200 (études)
▪ Programme spécifique d'habitat social	Délégations de Ghardimaou et Oued Mliz (1047 logements), délégations frontalières (Fernana, Ain	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir l'opportunité de logements aux catégories sociales les plus démunies - Permettre le recasement de populations 	x			MEHAT/SNIT /fonds saoudien de développement	18,508

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
	Draham et Tabarka)	issues des opérations de dégourbification - Maitrise de l'habitat anarchique en périphérie des principales villes en liaison avec le projet de port de la grande plaisance					
▪ Développement de l'habitat rural	Erroui, Cheouaoula, El Baldia, Al Marja, Gloub Ethirane nord, Oued Mefada (2), Rabiaa, Ain Soltane, Mrassen, Ouchtata, Ain Karma, El Khadra, Ain Essobh, El Hammam, Ennadhour	- Amélioration de l'habitat (logement, équipement, accessibilité etc) - Valorisation de la main-d'œuvre féminine, - Amélioration des conditions de travail de la femme et des revenus des ménages - Favoriser le regroupement des populations éparses et l'accès aux services publics de base	x	x	x	MEHAT MARHPP	80,000
▪ Programme de réhabilitation et d'intégration des quartiers d'habitation (12 quartiers)	Cités Ezzahwa, Aziza, El jaych, Batah, Ennour, O2 Mars, El Ones, Saada Mitil (Ville de Jendouba). Cité El Hedi Khilil (ville de Balta), Cité Entilaka (ville de Tabarka), Cité Nour (ville de Bousalem); Cité Khmir Bourkad (ville de Ain Draham)	- Amélioration des conditions de vie des populations	x			ARRU	25,000
4- Commerce							
▪ Marché de gros à moderniser ▪ Création d'un marché de gros	- Ville de Jendouba - Ghardimaou	- Améliorer le fonctionnement et la qualité du service de distribution	x	x		Municipalités /Délégations / Conseil Rural / CRDA	0,500
▪ Etude pour la réalisation de souks hebdomadaires nouveaux	Dans les VRI et les secteurs ruraux reculés	- Renforcer le rayonnement et les échanges des VRI sur le monde rural - Valoriser les productions du terroir	x	x		Municipalités /Délégations / Conseil Rural /	1,000

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
						CRDA	
5- Aménagement urbain et rural							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de la zone liée aux postes-frontières : <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité - Locaux de commerce et de services - Animation - Etc... 	Melloula, Babbouch et Ghardimaou et Errouii	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le cadre de vie des populations - Equiper et organiser les zones des postes-frontières. - Offrir des services et des commodités aux passagers entre le poste-frontière et la première ville du gouvernorat. 	x	x		Conseil régional	*
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Communalisation des villages de Balta et Bouaouene 	Délégation de Balta-Bouaouene	<ul style="list-style-type: none"> - Densifier l'occupation du territoire de la délégation pour répondre aux besoins croissants des villes du corridor - Améliorer le fonctionnement entre les deux entités urbaines - Améliorer l'accès des populations aux services publics - Siège de la commune à Balta et siège de la délégation à Bouaouene 	x			DGCL/MI	*
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude pour l'émergence d'une centralité moderne 	Villes de Jendouba et Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'attractivité des villes - Amélioration des conditions d'épanouissement des populations 	x	x	x	Communes DREHAT	20,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des quartiers d'habitat spontané 	Quartiers identifiés dans les communes du gouvernorat	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration des quartiers au tissu urbain - amélioration des conditions de vie des populations et maîtrise de l'habitat anarchique 		x	x	ARRU	17,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place des plans de déplacement urbain (PDU) et mise en place d'un transport urbain collectif 	Chef-lieu du gouvernorat	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de l'accessibilité et de la mobilité 	x	x		Municipalité MT-DREHAT	0,250

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Programmation des opérations d'habitat et d'équipements.	Les communes du gouvernorat conformément aux PAU en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - Offre de terrains viabilisés - Maîtrise foncière de l'extension des communes - Densification des tissus urbains existants 	x	x	x	AFH /SPROLS SNIT	100,000
▪ Desserte en eau potable en électricité, assainissement, éclairage public, trottoirs et collectes des déchets	Les communes du gouvernorat conformément aux PAU en vigueur	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des besoins - Mise à niveau des conditions pour un environnement urbain de qualité 	x	x	x	ONAS / SONEDE /Municipalités	40,000
▪ opérations d'urbanisme d'ensemble (PAD, lotissements).	Dans l'ensemble des chefs-lieux de délégations et en priorité à Jendouba (centre de Bullarégia) et Bousalem (centre d'Erroumani)	<ul style="list-style-type: none"> - Attraction des investissements privés et des IDE - Stabilisation des cadres locaux. 	x	x	x	MEHAT / AFH Municipalités	80,000
▪ Création de périmètres de réserves foncières (PRF) en dehors des zones couvertes par les PAU	L'ensemble des villes du gouvernorat et en priorité Jendouba, Bou Salem et Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise du foncier urbain - Réserves potentielles à créer et en cohérence avec les tendances de croissance urbaine - Anticiper les besoins de la croissance urbaine en cohérence avec les instruments de sauvegarde des terres agricoles 	x	x	x	MEHAT/ MIDL	70,000
▪ Lancement et révision des plans d'aménagement ruraux	Les centres ruraux gérés par un conseil rural et non couverts par un PAR en priorité et révision pour le reste.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'armature rurale - Stabilisation de la population rurale - Amélioration du niveau d'équipement de base (école, santé, téléphone, internet, poste, etc...), de desserte en eau potable et en électricité et de l'accessibilité, - Rééquilibrer la distribution des populations, activités, services publics et infrastructure 	x	x	x	MI MEHAT DREHAT	0,600
▪ Etude d'un SDA d'agglomérations urbaines	Jendouba - Bullarégia, Ghardimaou - OuedM'liz, Bousalem - Erroumani	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre l'organisation spatiale de Bou Salem sans risques d'inondation. Prise en charge des impacts de l'autoroute sur l'aménagement rural - Utiliser rationnellement les réserves 	x			Gouvernorat- DGAT-DREHAT Jendouba	0,250

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016- 2020	MT 2021- 2025	LT 2026- 2030		
		foncières publiques - Quantifier et localiser les projets urbains identifiés par le SDAD et prise en charge des impacts de l'autoroute sur l'aménagement rural					
▪ Création d'un PIF (240 hectares ²)	Ville de Jendouba	- Maîtrise du foncier urbain pour des opérations d'habitat		x		AFH	9,660
▪ Création d'un PIF (80 hectares)	Ville de Bousalem	- Maîtrise du foncier urbain pour des opérations d'habitat		x		AFH	3,200

² Estimation AFH 2017 : 40000 DT/hectare

3- EQUIPEMENTS

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
1- Santé							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude de faisabilité pour la création d'un CHU et d'une faculté de médecine ▪ Renforcer les spécialités notamment cardiovasculaire et neurologique 	Jendouba, chef-lieu du gouvernorat.	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités régionales de santé publique du Nord Ouest - Offrir à la région un encadrement médical suffisant et de qualité - Polarisation régionale en matière d'enseignement supérieur 		x		MS	0,500
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un hôpital régional 	Ghardimaou	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités locales en matière de soins 		x		MS	15,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir les hôpitaux locaux en hôpitaux régionaux et renforcement par les services de spécialités manquantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Bou Salem - Ain Draham - Jendouba 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter les structures sanitaires aux besoins et à la taille de la population - Faciliter l'accès localement aux différentes spécialités médicales 	x	x		MS	*
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un centre de cancérologie 	Ain Draham	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à profit le potentiel naturel de la zone - Offrir un cadre agréable pour les soins des maladies cancérologiques pour toute la région du Nord Ouest 	x			MS	50,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un centre de médecine sportive avec piscine couverte 	Ain Draham	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le rôle de relais régional de Ain Draham et sa vocation tournée vers la détente et le sport 	x			MJSEP	9,000

Pour certaines actions, le coût ne peut être estimé du fait de la complexité des intervenants et/ou du fait de leur nature. Elles portent la mention (*)

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
2- Promotion du savoir et de la formation							
<ul style="list-style-type: none"> Création d'une Ecole Doctorale Transversale Multidisciplinaire : Economie, Droit, Histoire et Géographie. 	Université de Jendouba à rayonnement régional	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du niveau d'encadrement des pôles régionaux, soutien à l'économie, mise à niveau des services offerts par les villes, chefs-lieux de gouvernorat. Formation en vue d'améliorer la gouvernance locale et régionale 	x	x	x	MESRS	2,000
<ul style="list-style-type: none"> Programmation de pôles de formation professionnelle dans les filières du tourisme de santé, du tourisme écologique, de l'irrigation moderne, de l'artisanat (travail du corail et travail du bois) Programmation d'un pôle de formation professionnelle « des métiers de la mer » Programmation d'un pôle de formation agricole 	Communes de Ghardimaou, de Bou Salem et de Tabarka Commune de Tabarka -Oued Mliz	<ul style="list-style-type: none"> Créer des synergies entre l'éducation et la formation Valoriser les filières innovantes du thermalisme et de l'écotourisme Valoriser le potentiel de l'artisanat local (le corail et le bois) Renforcer les compétences techniques et de gestion des agriculteurs 	x	x	x	MEF, CTV	20,000
<ul style="list-style-type: none"> Equipements éducatifs (écoles, collèges, lycées) : création, réhabilitation et maintenance des équipements et renforcement des services offerts. 	Ensemble du gouvernorat	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du niveau scolaire, valorisation des capacités existantes et satisfaction des besoins nouveaux. 	x			ME	13,000
<ul style="list-style-type: none"> Lycée pilote 	Jendouba	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du niveau scolaire régional 	x			ME	
<ul style="list-style-type: none"> Centre de formation et de stage professionnel 	Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'offre et la capacité de formation des jeunes 	x			MEFP – Banque Islamique de Développement	6,344
<ul style="list-style-type: none"> Centre de formation et de promotion de l'emploi indépendant 	Bousalem	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'offre et la capacité de formation des jeunes 	x			MEFP – Banque	8,237

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
						Islamique de Développement	
▪ Centre de la femme rurale	Balta Bouaouen	- Promouvoir le travail et le savoir-faire local des femmes pour une autonomie financière et développer leurs propres projets d'entreprise	x			MEFP – Banque Islamique de Développement	1,458
▪ Centre spécialisé d'encadrement et de formation pour jeunes concernés par l'abandon scolaire	Délégation de Ain Draham	- Renforcement des capacités et encadrement des jeunes concernés par l'abandon scolaire	x			MEFP	1,500
3- Culture, sport et loisirs							
▪ Centre socio culturel pour la Femme et l'Enfant	Délégations de : Oued Mliz, Jendouba Nord, Tabarka, Balta-Bouaouen, Ain Draham, Fernana, Bou Salem	Développer le niveau d'encadrement des enfants et de la femme dans les communes et dans les secteurs ruraux : culture, loisirs	x	x		MAFF	6,450
▪ Aménagement de stades municipaux	Villes de : Jendouba, Bou Salem - Tabarka	Renforcer la qualité de vie urbaine Diversifier l'offre en loisirs pour les jeunes	x			MJS	2,700
▪ Réalisation d'un centre maghrébin pour jeunes	Ain Soltane : délégation de Ghardimaou	Diversifier l'offre en loisirs pour la jeunesse Renforcer les relations intermaghrébines	x			MJS	0,600
▪ Réalisation de salles omnisports	Villes de Jendouba et Tabarka	Renforcer les capacités d'accueil d'événements sportifs et culturels	x	x		MJS	2,700
▪ Réalisation de théâtres en plein air	Villes de Oued Mliz, Ain Draham et Jendouba	- Renforcer la production culturelle - Offrir le cadre adéquat pour les manifestations culturelles. - Améliorer le niveau culturel des populations	x	x		MCSP	4,200
▪ Réalisation de maisons de la culture	Villes de Ghardimaou et Jendouba		x	x		MCSP	3,800

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
		- Renforcer les opportunités de loisir de toutes les catégories de la population					
▪ Projet de « théâtre de la mer »	- Tabarka	- Diversifier les activités culturelles - Renforcer l'attractivité de Tabarka	x			Ministère de la Culture / Municipalité	1,000
▪ Musée du patrimoine agricole	- Fernana	- Protéger le patrimoine agricole	x			CRDA /M.C. / M.T.	1,000

4- TISSU ECONOMIQUE, INNOVATION ET COMPETITIVITE

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
1- Services et logistique de transport et de commerce							
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer l'infrastructure aéroportuaire : <ul style="list-style-type: none"> - mise à niveau de l'aéroport et amélioration de la capacité du fret. - introduction de nouvelles technologies. - renforcement de la formation et de la gestion avec économie de l'énergie. - renforcement des services aériens par l'offre d'une ligne Tabarka-Tozeur 	Aéroport Tabarka-Ain Draham	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la compétitivité du secteur aéroportuaire et du secteur du tourisme - Amélioration du service de transport aéroportuaire. - Complémentarité avec le tourisme saharien 	x	x		Ministère du Transport Ministère du Tourisme	5,530
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation d'un port de commerce 	Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le tissu économique et renforcer les échanges à l'international 			x	OMPP	100,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aménagement d'un nouveau poste frontalier 	Aboutissement de l'autoroute avec la frontière Tuniso-Algérienne à Er-Rouïï, délégation de Ain Draham	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser la répartition du trafic sur les postes frontaliers. - Organiser et renforcer les relations transfrontalières. 	x	x		MI	1,500
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un centre tertiaire en liaison avec le projet d'une nouvelle gare multimodale 	Délégation de Jendouba nord	<ul style="list-style-type: none"> - Création d'une polarité secondaire dans la ville de Jendouba - Offrir une capacité d'accueil pour les activités tertiaires de haut niveau - Rendre le chef-lieu attractif pour les sociétés de services à l'industrie et à l'agriculture 	x	x	x	AFH/M du transport	15,000

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Création d'un pôle de développement urbain intégré	Zone de Bullarégia, délégation de Jendouba nord	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'attractivité de la ville de Jendouba - Orienter l'extension urbaine vers le nord de la ville - Permettre à la population d'accéder à des services administratifs et de loisir - Renforcer la capacité d'accueil de la ville 	x			Gouvernorat/ AFH/ MJS	20,000
▪ Aménagement d'une plateforme logistique principale	Délégation de Jendouba Nord-zone de Ben Bechir	- Renforcement des facteurs de compétitivité de la ville et du gouvernorat.	x			M. du Transport	15,000
▪ Aménagement d'une plateforme commerciale	Délégation de Ghardimaou	- Renforcement des facteurs de compétitivité de la ville et du gouvernorat.	x			M. du Transport	15,000
▪ Zone franche d'activités commerciales et de production	Tabarka, Ghardimaou	Articuler les zones frontalières aux réseaux d'échanges	x	x	x	MT/MI	15,000
▪ Zone franche d'activités commerciales ³	Ain Draham	Articuler les zones frontalières aux réseaux d'échanges	x	x		MT	10,000
2- Tourisme							
▪ Projet de la station touristique station « col des ruines » et des infrastructures prévues	A l'Ouest de la Ville d'Ain Draham	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du potentiel éco-touristique de la région - Renforcer l'attractivité du gouvernorat - Création d'opportunités d'emplois - Lancement d'une dynamique économique locale par la promotion d'activités artisanales 	x			MEHAT/AFT	11,000
▪ Création d'un téléphérique touristique de montagne	Entre les villes de Ain Draham et Tabarka	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du potentiel éco-touristique de la région - Renforcer l'attractivité du gouvernorat 		x		ONTT/ Gouvernorat de Jendouba	200,000

³ Une étude est en voie d'élaboration par le Ministère du Commerce relative aux zones frontalières le long de la frontière tuniso-algérienne.

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Pôle touristique d'excellence (balnéaire, santé, écologique)	Tabarka, Ain Draham, Hammam Bourguiba et Bni M'tir	- Renforcer la coordination entre les composantes de l'offre touristique dans les délégations du nord	x			ONTT	*
▪ Création d'un centre de conférences/congrès	- Ville de Jendouba	- Promotion du tourisme d'affaire et de conférence	x			Gouvernorat de Jendouba / Municipalité	1,500
▪ Création d'un hôtel urbain	- Ville de Jendouba	- Promouvoir l'attractivité de la ville	x	x		Privés	3,000
▪ Mise en valeur de 2 stations thermales	- Beni M'tir (Ain Draham) - El Ourahnia (Tabarka)	- Renforcer l'intégration tourisme et thermalisme - Valorisation des eaux thermales et modernisation de l'offre de service	x	x		Office du thermalisme / MS	0,500
▪ Réhabilitation d'une station thermale	- Hammam Bourguiba	- Valorisation des eaux thermales et amélioration de la qualité de service	x			Office du thermalisme / MS	0,500
▪ Aménagement d'un parcours touristique-écologique et culturel	Ville de Bni M'tir, village d'Ettbainia	- Promouvoir le site du barrage et la future station thermale de Bni M'tir - Valoriser le potentiel naturel et culturel de la zone	x			MEDD	1,000
▪ Relais de tourisme de passage	Les postes frontaliers des délégations de Tabarka, Ain Draham, Ghardimaou	- Renforcer les services d'accueil dans les postes frontaliers et les villes de passage - Valoriser le capital écologique - Création d'emplois	x	x	x	ONTT/ODPF Promoteurs privés	1,000
▪ Relais d'éco-tourisme	Ain Soltane, Etbainia, Hammam Bourguiba et El-Hamdia	- Renforcer l'infrastructure d'accueil destinée aux éco-touristes - Création d'emplois	x			MAE - ANPE ONTT	0,500
▪ Relais d'agro-tourisme	El Hamdia (délégation de Tabarka), Bni Mtir, Djebel Eddis, Ain Soltane	- Diversifier le produit touristique - Valoriser les produits du terroir et les traditions locales - Création d'emplois	x			ONTT/ Promoteurs privés	0,200
▪ Aménagement du circuit	Circuit reliant Tabarka à El	- Valorisation touristique des potentialités	x			Conseil	1,000

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
touristique écologique, culturel et thermal	Feija	naturelles et écologiques - Création d'emplois				Régional/ ONTH/ ONTT	
- Etude sur le tourisme écologique et culturel : situation et perspectives	Ensemble du gouvernorat	- Maitriser le devenir de ce secteur	x			M. T. /M.C. / MEAT	0,250
▪ Valorisation des sites historiques et archéologiques	Sites de Bullarigia, Chemtou et Tuburnica, Fort de Tabarka	- Intégration dans tous les circuits touristiques des ZT du Nord Est du pays.	x	x	x	Secteur privé	0,200
- Etudes de faisabilité et de réalisation d'une « Médina Touristique »	- Tabarka	- Valoriser le site de Tabarka - Renforcer l'attractivité de la ville	x			MEHAT	0,100
3- Agriculture et Pêche							
▪ Mise à niveau de l'infrastructure et des équipements du port de pêche	Tabarka	- Amélioration et sécurisation de l'activité de la pêche - Augmenter la production - Améliorer les conditions de travail des pêcheurs	x			MA CRDA	15,000
▪ Développer l'aquaculture en pleine mer	Littoral de la délégation de Tabarka	- Amélioration et diversification de la production halieutique - Etablissement d'avantage à la création d'entreprises spécialisées	x			CRDA, Arrondissement de la pêche	0,500
▪ Développement de la production de la pisciculture continentale dans les grands barrages : Aménagement de quais de débarquement au niveau des barrages.	Barrages du gouvernorat (Bou Herthma, Bni M'tir et Barbra)	- Développer de nouvelles activités autour des barrages, créer de nouvelles sources de revenus aux populations rurales et améliorer la production de poissons d'eau douce.	x	x		CRDA, Arrondissement de la pêche	3,000
▪ Restructuration et des périmètres irrigués (PI)	Délégations de Bou Salem, Jendouba, Oued Mliz et Balta Bouaouène	- Intensification de la production et valorisation de la ressource en eau mobilisée, - création d'emplois, amélioration des revenus et stabilisation de la population active	x	x		MARHPP CRDA Sociétés de mise en valeur Exploitants privés	0,520

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation des périmètres irrigués existants intégrant les pistes agricoles 	Délégations de Bou Salem et de Jendouba	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la viabilité des exploitations agricoles moyennes - Développement rural local - Création d'emplois et amélioration des revenus 	x	x		MARHP CRDA	20,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intensification du secteur des grandes cultures avec irrigation d'appoint 	En partie dans les périmètres irrigués et en partie dans les zones aptes aux grandes cultures pluviales dans la plaine de la Mejerda	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la sécurité alimentaire (blé) et l'alimentation du cheptel (orge) avec impacts sur les industries de transformations, le stockage et le conditionnement 	x	x	x	MARHPP CRDA Exploitants privés	12,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modernisation du secteur maraîcher et introduction des cultures biologiques ▪ Encadrement de l'agriculture biologique 	Dans les PI de Bou Salem Délégations de Tabarka, Ain Draham, Fernana et Balta-Bouaouene	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des exportations et de la transformation en particulier les IAA (Produits biologiques destinés au secteur touristique et produits forestiers) - Employabilité plus élevée 	x	x	x	CRDA	3,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projets de développement de l'arboriculture avec irrigation d'appoint 	- Délégation de Ghardimaou (Sud de la ville)	Diversifier les spéculations agricoles, amélioration de l'emploi agricole permanent	x	x	x	MA CRDA	1,000
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'une unité de recherche comportant une banque des gènes régionale spécialisée dans l'expérimentation de nouvelles techniques de production. 	Gouvernorat de Jendouba en liaison avec l'ensemble de la région du Nord-Ouest	Adapter les techniques de production à chaque zone agro-écologique		x		MARHPP INRAT	1,500
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Révision de la carte de protection des terres agricoles 	Gouvernorat de Jendouba	Affiner la lecture et la protection des forêts et des terres agricoles	x			MINAGRI	0,100

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
4- Industrie							
▪ Création d'un pôle industriel et technologique spécialisé en agroalimentaire	Délégation de Bou Salem	- Créer des opportunités d'emplois - Promouvoir les activités à haute valeur ajoutée - Promouvoir les industries de transformation des produits agricoles		x		Conseil régional/AFI/BN/ODNO/BF PME/SODINO	52,000
▪ Aménagement de cinq zones industrielles modernes	Surface de 190 hectares répartis sur les délégations de : Jendouba Nord (El Irtyah 2), Bou Salem (Erroumani), Fernana, Ghardimaou et Jendouba sud (Ben Bechir)	- Renforcer la capacité d'accueil en terrain industriel - Renforcer l'attractivité du gouvernorat vis-à-vis des promoteurs industriels - Créer des opportunités d'emplois pour les délégations enclavées	x			AFI	10,000
▪ Réhabilitation des zones industrielles existantes	Tabarka, Jendouba	- Mise à niveau du potentiel productif industriel - Protection de l'environnement urbain	x			- MI - AFI - Municipalité	0,800
▪ Création de zones d'activités économiques	Balta - Bou Aouane, Fernana, Ain Draham, Ghardimaou.	- Aider à garantir les opportunités d'emplois et à améliorer les conditions de vie des populations - Développement des petits métiers urbains - Créations d'emplois - Densification du tissu économique	x	x	x	AFI Municipalités	13,000
▪ Création de locaux industriels locatifs avec les commodités nécessaires pour l'exercice d'une activité.	- Tabarka, Fernana, Ghardimaou, Ain Draham	- Valoriser les activités non polluantes en milieu urbain - Stabiliser une partie de la force de travail - Promouvoir les investissements privés locaux	x	x	-	M.I.	0,100
5- Artisanat							
▪ Aménagement de zones de petits métiers (artisanat et autres activités)	Tabarka, Ain Draham, Fernana et Balta Bouaouène	- Création d'emplois, stabilisation de la population, valorisation des ressources humaines et des potentialités locales. - Valoriser les savoir-faire dans l'artisanat	x	x	x	CGDR ODNO Secteurs concernés	0,800
▪ Centre de formation et d'apprentissage	- Ain Draham	- Structurer le secteur de l'artisanat avec des artisans formés	x			MTA	0,500

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
▪ Maison de l'artisanat	- Fernana – Tabarka – Ain Draham	- Augmenter la visibilité du secteur	x			MTA	0,250
▪ Centre de formation de la femme rurale	- Fernana	- Promouvoir le travail et le savoir-faire local des femmes dans l'artisanat	x			MTA	0,250

5- SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES NATURELLES

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
1- Mise en valeur des potentialités							
- Création d'une Aire Marine et côtière Protégée (AMCP)	Zone maritime côtière frontalière avec l'Algérie en bordure du Parc National d'El Kala (ALGERIE)	- Préserver les ressources halieutiques pour les générations futures - Mise en valeur du tourisme écologique marin - Rayonnement international et inscription au réseau méditerranéen des AMCP		x	x	APAL	5,000
- Création d'un centre de la "culture de montagne"	Ain Draham	- Valorisation culturelle des activités de la montagne		x		M.de la culture	1,000
- Etude de mise en valeur de potentialités paysagères et écologiques du gouvernorat	Ensemble du gouvernorat	- Valorisation du patrimoine naturel et écologique	x			MEDD	0,100
- Création d'un parc urbain	Nord de la ville de Jendouba	- Améliorer la qualité de vie urbaine et diversifier l'offre en divertissement et loisir	x			MEDD	1,000
- Réalisation d'un plan de gestion d'un parc naturel côtier	Littoral de Tabarka- Zouaraa (gouvernorat de Béja)	- Protéger la biodiversité du littoral	x			MEDD/APAL	0,500
2- Risques et assainissement							
- Protection contre les inondations et l'insalubrité des oueds à l'intérieur des	Villes de Ain Draham, Bouaouène, Bou Salem, Jendouba, Ghardimaou	- Protection et amélioration des conditions de vie des populations installées sur les berges d'Oued Mejerda	x				2,500

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
villes, Projet japonais relatif aux villes de la vallée de la Mejerda	et Erroumani						
- Renforcement des réseaux d'assainissement des eaux usées et pluviales	Quartiers dans les chefs-lieux de délégations sous-équipés (Bni M'tir et Oued Mliz)	- Réhabilitation de quartiers : amélioration du niveau d'équipement, d'hygiène, de la qualité de vie et de l'environnement urbain	x	x		MEHAT/ARRU / ONAS	3,000
- Extension de la station d'épuration - Réhabilitation de la station d'épuration	- Jendouba, Bou Salem, Tabarka, Ghardimaou - Ain Draham	- Protection de l'environnement des villes et des populations - Récupération des eaux traitées pour l'irrigation	x	x	x	ONAS/MEDD Municipalité	28,000
- Etude d'assainissement	Erroui, Cheouaoula, El Baldia, Al Marja, Gloub Ethirane nord, Oued Mefada (2), Rabiaa, Ain Soltane, Mrassen, Ouchtata, Ain Karma, El Khadra, Ain Essobh, El Hammam, Ennadhour	- Protection des ressources en eaux - Santé de la population	x	x		ONAS / Gouvernorat	0,150
3- Gestion des déchets							
- Création d'une décharge contrôlée de déchets domestiques de niveau régional, projet mixte entre les gouvernorats de Béja et de Jendouba	- Erroumani Nord, délégation de Bou Salem	- Renforcer la capacité de stockage et de traitement des déchets	x			MEDD ANGED	5,000
- Aménagement de la décharge des margines	- Balta	- Etre en conformité avec les normes du Schéma National de Gestion des Margines	x			Municipalité / ONAS / CRDA	1,000
- Aménagement de centre de transfert des déchets solides	- Fernana, Jendouba, Ghardimaou, Oued Mliz, Tabarka.	- Renforcer les capacités de stockage des déchets et protection de l'environnement urbain	x			ANGED	1,000
- Etude de mise à niveau des abattoirs municipaux	- Communes du gouvernorat	- Respect des règles environnementales et sanitaires	x			Municipalités /CRDA /MEDD	0,100

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
4- Conservation des eaux et des sols							
- Réalisation de barrages collinaires	Sites identifiés par le secteur de l'agriculture dans l'ensemble du gouvernorat	- Mobilisation de l'eau et irrigation locale (PMH) - Protection des sols contre les inondations	x	x	x	MARHPP/CRD A	56,000
- Raccordement du barrage El Kébir (en cours de remplissage) et El Moula (achevé) au réseau du transfert des eaux du Nord (3,5 km)	Délégation de Tabarka	Renforcer l'apport stratégique en eau potable et d'irrigation aux autres régions du pays.	x	x		MARHP	3,000
- Surélévation de la digue du barrage de Bouhertma	- Barrage de Bouhertma	Augmentation de la capacité de la retenue du barrage	x			- MARHP	30,000
- Réalisation des 9 forages profonds	- PPI dans la délégation de Ghardimaou	Renforcer l'irrigation dans les périmètres	x			- CRDA - MARHPP - Sociétés de mise en valeur	0,585
- Etude et réalisation de PDI	- Zones prioritaires : zones déficitaires en équipements, en emplois, zones de chômage et de migrations	Développement rural intégré avec : - Le développement local et réhabilitation des terroirs ruraux - L'amélioration des revenus ; - L'amélioration des niveaux de desserte en équipements de base et désenclavement - L'amélioration des conditions de production - La préservation, l'utilisation optimale et l'économie de la ressource naturelle	x	x	x	Délégations CGDR ODNO	50,000 0,200 (études)
- Transferts nouveaux de la ressource en eau	- Des barrages de Barbara et de Oued El Moula vers les zones de soif dans les délégations de Ain Draham, Fernana et Ghardimaou	- Renforcer l'AEP des zones rurales	x			MARHP, SONEDE, GENIE RURAL	5,000
- Drainage de 1200 ha	- PI d'El Atayta	- Améliorer la conduite des cultures et des rendements	x	-	-	CRDA	1, 920

Nature des actions	Localisation	Objectif spécifique/impact	Planning de réalisation			Intervenants	Coûts indicatifs (10 ⁶ DT)
			CT 2016-2020	MT 2021-2025	LT 2026-2030		
- Stratégie de protection des eaux souterraines	- Gouvernorat de Jendouba	- Protéger les réserves en eau de la pollution par infiltration et de la surexploitation	x			CRDA	0,200
- Révision du code de l'eau	- Gouvernorat de Jendouba	- Préserver les ressources en eau	x	x	x	MINAGRI	0,200
- Introduction des moyens modernes d'irrigation	- Gouvernorat de Jendouba	- Préserver les ressources en eau	x			Cellules Territoriales de Vulgarisation	0,100
- Encourager l'usage des eaux recyclées pour l'arrosage des jardins publics, les espaces verts	- Ensemble des villes du gouvernorat	- Préserver les ressources en eau	x			Municipalités	0,100
- Traitement et réutilisation des eaux recyclées estimées à 5 millions de mètres-cubes en 2030 environ sur la base d'une dotation de 100 litres/jour/habitant en milieu urbain	- Jendouba et les chefs-lieux de délégation	- Economie de l'eau, valorisation des investissements et appoint en irrigation des cultures fourragères, des espaces verts etc...	x	x	x	ONAS CRDA MEHAT	2,000
- Protection contre l'érosion hydrique : ouvrages d'art et de consolidation du substrat dans les zones à fortes pentes	- Délégations de Fernana et de Ain Draham, Tabarka	- Protection des populations et de l'infrastructure routière	x			MEHAT	2,000
- Création d'un centre spécialisé dans la lutte contre les incendies de forêts	- Ain Draham	- Prévention et lutte contre les incendies - Protection des biens et des personnes	x	x		MARHPP	1,0
- Réhabilitation des sites des carrières abandonnées	- Au tour de la ville de Balta	- Restaurer le paysage - Réduire les dangers et les risques pour la population	x	x		Secteur Privé	0,5

3. LE SDAD DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA A L'HORIZON 2030

3.1- LA CARTE DU SDAD

Construit sur la base du scénario retenu « ouverture et rayonnement multipolaire, la carte du schéma s'est construite sur la base des orientations émises par ces scénarios, les stratégies sectorielles et leur spatialisation grâce à une approche par projets détaillés dans le plan programme qui précède.

Le Schéma Directeur d'Aménagement est un instrument global dont le principal intérêt réside dans la cohérence de ses propositions. Toutefois, sa mise en œuvre par les structures de l'Etat aura dans tous les cas des dimensions sectorielles, prises en charge simultanément par un ou plusieurs secteurs. Il est donc important de présenter la carte du SDA selon des axes affectés sectoriellement et présentés sur la carte du Schéma comme suit :

- Aménagement du milieu naturel
- Aménagement agricole
- Aménagement touristique, culturel et de loisir
- Industrie et Commerce
- Infrastructures
- Autres infrastructures et réseaux divers
- Equipements
- Armature et Aménagement

3.2- ZOOM SUR LES VILLES DE JENDOUBA ET DE BOU SALEM

Un zoom a été réalisé sur chacune des communes de Jendouba et de Bou Salem, intégrant respectivement les entités de Bulla Régia et d'Erroumani.

Jendouba-Bulla Régia :

Jendouba, chef-lieu du gouvernorat et de la délégation de Jendouba, occupera les fonctions de Pôle Régional, rayonnant sur le gouvernorat et sur la région du Nord-Ouest du pays.

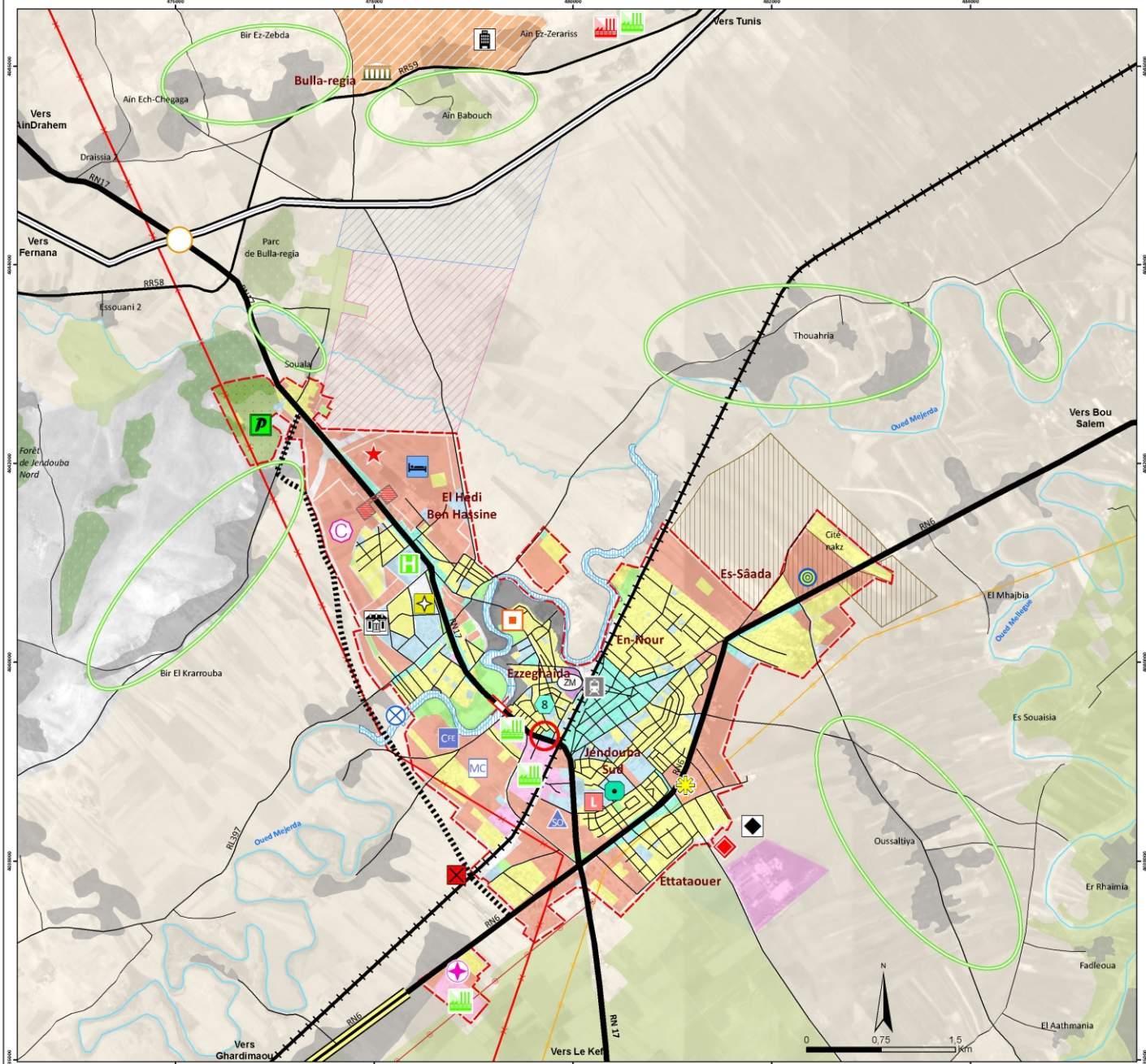
Sa situation lui permet d'établir des relations avec Béja sur l'axe transversal et avec le Kef sur l'axe longitudinal. La commune de Jendouba atteindra 66000 habitants en 2030, selon une hypothèse de développement de la croissance urbaine à répartir entre les deux entités urbaines.

La liaison de Jendouba à l'autoroute, permettra une liaison rapide avec Tunis et l'Algérie. A l'intérieur du gouvernorat, elle rayonne sur les villes de la vallée de la Mejerda grâce à la RN6, la voie ferrée et sur celles du Nord du gouvernorat par la RN 17.

Jendouba, pôle régional à fonction tertiaire, s'appuie sur une base économique diversifiée déjà existante et en voie de consolidation grâce au renforcement des capacités foncières industrielles (cinq zones industrielles dont deux en projet), de la logistique, de l'agriculture par l'ensemble des périmètres irrigués, par le marché de gros à moderniser et par l'enseignement supérieur grâce à la consolidation du pôle universitaire avec deux nouvelles Ecoles Supérieures et un projet d'étude de faisabilité d'un Centre Hospitalo-Universitaire et d'une faculté de Médecine.

A l'horizon du SDAD, il s'agira de préparer l'ensemble urbain Jendouba - Bulla Régia en vue :

- du renforcement de l'attractivité de la ville avec :
 - La programmation des équipements structurants (Gare multimodale, technopôle, plateforme logistique) à Ben Béchir, à mi-chemin entre Jendouba et Bou Salem,
 - Les nouvelles fonctions urbaines,
 - Le réseau de centralité urbaine, principale et secondaire,
 - La restructuration générale de la ville.
- de la préparation des assiettes foncières nécessaires à son essor (tertiaire supérieur, centralité urbaine etc...) : délimitation d'un périmètre de réserves foncières (PRF) de 400 ha environ, situé au Nord de la ville et au Sud du tracé de l'autoroute, limité à l'Ouest par le PPI.
- de la réalisation d'une voie d'évitement de la ville de Jendouba et d'une liaison autoroutière.
- de l'intégration des futures structures d'enseignement supérieur au complexe universitaire et à la ville.
- de la promotion de l'entité de Bulla Régia en Centre de Développement Urbain Intégré (habitat, grands équipements publics, commerces, activités etc...).
- de l'organisation du fonctionnement des groupements ruraux en maîtrisant leur extension : élaboration de Plan d'Aménagement rural, restructuration de zone d'habitat rural, programme de logements sociaux et d'équipement de base, densification etc...



Existants et actions programmées

Existant	Projeté	Existant	Projeté	Existant	Projeté	Existant	Projeté
Equipements Hôpital Régional (renforcement) Campus universitaire (Formation 3ème cycle à créer) Lycée pilote Site archéologique majeur (à valoriser) Stade de sports Abattoir à moderniser Marché de gros à moderniser Zone industrielle (la deuxième ZI projetée est localisée à Ben Bachir) Gare ferroviaire Station d'épuration (extension) Centre de conférence / congrès Technopôle spécialisé dans l'agriculture et la recherche (nouvelles techniques, semences, etc.) Théâtre en plein air Hôtel urbain Centre socio-culturel pour la femme et l'enfant Maison de la culture Salle omnisports		Centre de commandement de lutte antisubversive et contre les catastrophes naturelles Centre moderne de contrôle technique Gare multimodale terrestre Centre de transfert des déchets solides Protection de la ville contre les inondations Protection des terres agricoles (CPTA) Zone d'interdiction PPI (restructuration, remembrement et réhabilitation) Zone de sauvegarde (protection) Zone d'interdiction (forêt à protéger et à valoriser) Groupement rural Zoning du PAU Zone d'activités Zone d'équipements publics Zone d'habitat Zone polyfonctionnelle Zone verte Zone à réglementation particulière		Zone militaire Zone de servitude Aménagement urbain Centre tertiaire Pôle de développement urbain intégré et extension à long terme. Zones polyfonctionnelles: habitat, grands équipements publics, commerces, activités Extension du PAU : équipements, habitat et zones polyfonctionnelles (Extensions intégrant les grands équipements proposés par le SDAD) Périmètre de réserve foncière pour l'habitat Périmètre de réserve foncière pour l'industrie Périmètre d'intervention foncière (AFH), S= 240 ha Programme de réhabilitation et d'intégration (8 quartiers) Parc urbain Organisation et maîtrise de l'extension de l'habitat rural Aménagement de l'entrée de la ville Limite du PAU		Infrastructures Autoroute à réaliser Voie d'évitement Route express à aménager Route nationale à renforcer Route régionale à aménager Route locale à aménager Voie ferrée à moderniser (électrification) Echangeur Pont de franchissement Pont à dédoubler Gazoduc Ligne HT	

Source : Zoning du plan d'aménagement urbain de la commune de Jendouba 2010

URAM
 12 Bis, Rue Mahmoud Annabi
 2091 Menzah 6 - TUNISIE
 Tél. : 216 70 615 816
 Fax : 216 70 716 813
 uram@uram.com.tn
 www.uram.com.tn

M A I 2 0 1 8

Bou Salem-Erroumani

Bou Salem, chef-lieu de délégation occupera les fonctions de Centre Régional, rayonnant sur la partie Est du territoire avec les deux autres centres régionaux : Tabarka au Nord et Ghardimaou à l'Ouest.

Cernée par les périmètres irrigués, l'agglomération de Bousalem-Erroumani devra envisager son extension en tenant compte de cette contrainte. Ainsi, la justification principale de ce zoom sur cette agglomération est d'orienter l'urbanisation de façon optimale et de manière à faire la jonction spatiale (conurbation) entre les deux centres urbains.

La commune de Bou Salem atteindra 19000 habitants environ en 2030, tenant compte du report de la croissance urbaine sur l'entité urbaine d'Erroumani à convertir en "ville nouvelle intégrée" avec la création d'emplois, des équipements des logements, des loisirs etc...

La situation de Bou Salem lui permet d'établir des relations avec Béja à l'Est et avec Jendouba à l'Ouest par la RN6 et la voie ferrée et avec les territoires du Nord, (Fernana, Tabarka) par la RN11.

Bou Salem, centre régional, s'appuie sur une base économique axée sur la transformation des produits agricoles en liaison avec l'intensification agricole et grâce à deux zones industrielles. Elle sera renforcée par une troisième zone industrielle à Erroumani et un pôle industriel et technologique agro-alimentaire à Bou Salem à court terme.

Sur le plan spatial, Erroumani constituera l'entité d'extension de la ville de Bou Salem avec une réserve retenue dans le PAU qui répondra aux besoins de la croissance de Bou Salem.

Le SDAD, dans cette optique propose la constitution d'un périmètre de réserve foncière (PRF) de 285 ha occupant l'espace entre le tracé de la future autoroute au Nord et la RN 6, au Sud et la RR62 à l'Ouest.

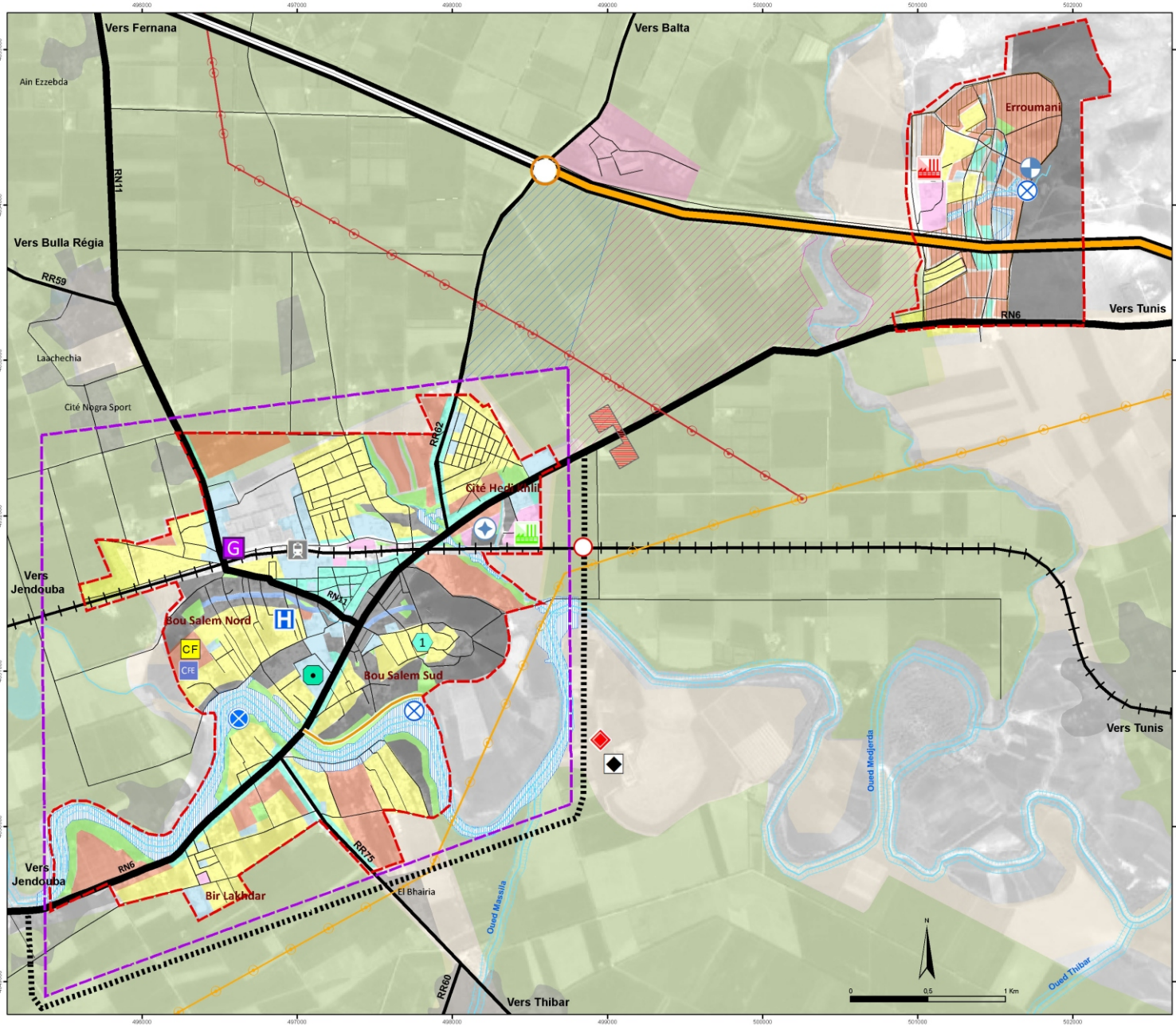
Sur le plan du fonctionnement, le tracé de l'autoroute passera dans l'entité d'Erroumani, ce qui isolera la partie Nord d'Erroumani, de Bou Salem.

La desserte de Bou Salem par l'autoroute se fera par la RN 62. La liaison d'Erroumani à Bou Salem sera à étudier en liaison avec le tracé définitif de l'autoroute.

Pour l'ensemble des aménagements prévus pour les deux villes avec leurs deux noyaux, intégrant chacune l'espace du PRF, l'étude d'un Schéma Directeur d'Agglomération est proposée dans le SDAD. Cette étude intègre dans son périmètre, les agglomérations de Ghardimaou et Oued Mliz.

**SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT
DU GOUVERNORAT DE JENDOUBA A L'HORIZON 2030
ZOOM DE : L'AGGLOMERATION URBAINE DE BOUSALEM-ERROUMANI**

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT, DE L'HABITAT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



Existants et actions programmées

Existant	Projeté
Equipements	
	Hôpital local à promouvoir en hôpital régional
	Zone industrielle
	Station d'épuration (extension)
	Protection de la ville contre les inondations
	Gare ferroviaire à réhabiliter
	Pôle industriel et technologique spécialisé en agro-alimentaire
	Pôle de formation professionnelle
	Centre socio-culturel pour la femme et l'enfant
	Centre de formation et de promotion de l'emploi indépendant
	Gare routière terrestre
	Stade de sports
	Décharge contrôlée régionale (pour les 2 gouvernorats Jendouba et Beja)
	Centre de transfert des déchets solides
Protection des terres agricoles (CPTA)	
	Zone d'interdiction PPI (restructuration, remembrement et réhabilitation)
	Zone de sauvegarde (protection)
	Groupe rural
Zoning du PAU	
	Zone d'activités
	Zone d'équipements publics
	Zone d'habitat
	Zone polyfonctionnelle
	Zone verte
	Zone à réglementation particulière
	Zone de servitude
Aménagement urbain	
	Extension du PAU : équipements, habitat et zones polyfonctionnelles
	Périmètre de réserve foncière pour l'habitat
	Périmètre de réserve foncière pour l'industrie
	Périmètre d'intervention foncière (AFH), S=80 ha
	Programme de réhabilitation et d'intégration
	Aménagement de l'entrée de la ville
	Aménagement des lits d'oued
	Limite du PAU
	Limite du périmètre des zones requérant la révision du PAU
Infrastructures	
	Autoroute
	Voie d'évitement
	Route nationale à renforcer
	Route régionale à aménager
	Route locale à aménager
	Voie ferrée à moderniser (électrification)
	Gazoduc
	Echangeur
	Pont de franchissement
	Digue de protection contre les inondations
	Canal projeté de 30 mètres (PAU)

Source : Zoning du plan d'aménagement urbain de Bou Salem et du plan d'aménagement urbain d'Erroumani de 2009



M A I 2 0 1 8

